

**COMMISSION ECONOMIQUE ET SOCIALE DE L'ASIE OCCIDENTALE**

**RAPPORT**

**LA CONFÉRENCE RÉGIONALE ARABE, DIX ANS APRÈS BEIJING: UN APPEL À LA PAIX  
BEYROUTH, 8-10 JUILLET 2004**

**Sommaire**

La Commission Economique et Sociale de l'Asie Occidentale (CESAO) a tenu la "Conférence Régionale Arabe: Dix ans après Beijing: un Appel à la Paix", au cours de la période allant du 8 au 10 juillet 2004, et ce, conformément à la résolution de l'Assemblée Générale 58/148, en date du 22 décembre 2003, selon laquelle l'Assemblée Générale admet l'importance de la détection effectuée par les structures régionales et sous-régionales aux niveaux régional et sous-régional, relativement aux programmes d'action internationaux et régionaux et à la mise en oeuvre des résultats de la 23<sup>ème</sup> session extraordinaire de l'Assemblée Générale.

La conférence a englobé trois réunions: La deuxième session de la Commission de la Femme, la réunion de l'équipe d'experts pour le suivi de la Quatrième Conférence Mondiale relative à la Femme et la deuxième réunion du comité consultatif régional pour les ONG au sein de la CESAO.

La conférence a organisé quatre séminaires sur: le rôle de la femme dans les parlements arabes, la femme dans l'autorité exécutive et la prise de décision, la femme dans la société civile et la femme dans les médias, la pensée et la culture. Le séminaire sur la société civile a été considéré comme la deuxième réunion du comité consultatif régional des ONG alors que les trois autres séminaires ont constitué la réunion de l'équipe d'experts pour le suivi de la Quatrième Conférence Mondiale relative à la Femme. Chaque séminaire a débouché sur une série de conclusions et de recommandations formant "La Déclaration de Beyrouth pour la Femme Arabe, Dix ans après Beijing: un Appel à la Paix".

Ce rapport contient une présentation des recommandations issues de la conférence et des points les plus importants sur lesquels les débats ont débouché, dans le cadre de chaque clause de l'ordre du jour.

## TABLE DES MATIÈRES

	<i>Section</i>	<i>Page</i>
<b>I. LES RÉOLUTIONS ISSUES DE LA CONFÉRENCE</b> .....	1	3
A. La résolution au sujet de la Conférence Régionale Arabe, Dix Ans Après Beijing: Un Appel à la Paix .....		3
Annexe: La Déclaration de Beyrouth pour la Femme Arabe, Dix Ans Après Beijing: Un Appel à la Paix .....		4
B. La résolution relative au sous-programme pour la promotion de la femme et le renforcement de son pouvoir d'action dans le cadre stratégique proposé pour l'exercice biennal 2006-2007 .....		8
<b>II. LES SUJETS D'EXAMEN ET DE DÉBAT</b> .....	2-20	8
A. Débat général.....	2-3	8
B. Rôle de la femme dans l'appel à la paix: séminaires et conclusions.....	4-16	9
C. Rapport de la Secrétaire Exécutive, relatif aux activités du Centre de la Femme depuis la première session de la Commission de la Femme.....	17	13
D. Le cadre stratégique proposé pour le Centre de la Femme sur la période 2006-2007 .....	18	14
E. Date et lieu de la troisième session de la Commission de la Femme .....	19	14
F. Points divers .....	20	14
<b>III. L'ADOPTION DU RAPPORT</b> .....	21	14
<b>IV. L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE</b> .....	22-33	14
A. Date et lieu de la conférence.....	22	14
B. Inauguration.....	23-28	14
C. Audience.....	29	15
D. Élection des membres du bureau .....	30	15
E. Ordre du jour et organisation proposée des travaux .....	31-32	16
F. Documents .....	33	16

### LES ANNEXES

I. Liste des participants .....		17
II. Liste des documents .....		38

## I. LES RÉSOLUTIONS ISSUES DE LA CONFÉRENCE

1. La Commission de la Femme a adopté deux résolutions lors de sa deuxième session:

### A. LA RÉSOLUTION AU SUJET DE LA CONFÉRENCE RÉGIONALE ARABE, DIX ANS APRÈS BEIJING: UN APPEL À LA PAIX

*La Commission de la Femme au sein de la CESAO (CF-CESAO),*

*En référence* à la résolution du Conseil Economique et Social 2003/9, en date du 18 juillet 2003, concernant la création de la Commission de la Femme au sein de la CESAO, chargée d'une série de missions dont le suivi des conférences internationales et régionales au niveau de la participation des pays membres et la coordination des efforts déployés par les pays membres et les organisations régionales au niveau de la mise en œuvre des résolutions et des recommandations issues de ces conférences,

*En référence* à la résolution de l'Assemblée Générale 58/148, en date du 22 décembre 2003, selon laquelle l'Assemblée Générale reconnaît l'importance de l'action des structures régionales et sous régionales en matière de détection, aux niveaux régional et sous régional, des programmes d'action internationaux et régionaux et dans la mise en œuvre des résultats de la 23<sup>ème</sup> session extraordinaire de l'Assemblée Générale,

*Relevant avec satisfaction* le progrès réalisé en matière de promotion de la femme arabe et de la réduction des écarts entre les deux sexes en matière d'enseignement et de santé, outre le progrès réalisé au niveau de la ratification de la convention sur l'Eradication de toute Forme de Discrimination contre la Femme et des législations relatives,

*Reconnaissant parallèlement* que le pourcentage d'analphabétisme et de chômage parmi les femmes demeure supérieur à celui des hommes et que la femme souffre dans certains pays de la région de la pauvreté. Reconnaissant également que la participation politique de la femme arabe dans la prise de décision demeure limitée aux niveaux local, municipal, législatif, exécutif et juridique,

*Eprouvant une extrême inquiétude* en raison des séquelles négatives des guerres, de l'occupation des territoires arabes et de l'instabilité politique en matière de promotion de la femme et de la fille dans la région,

1. *La CF-CESAO adopte* la Déclaration de Beyrouth de la Femme Arabe: Dix Ans après Beijing: un Appel à la Paix, issue de la Conférence Régionale Arabe: Dix ans après Beijing: un Appel à la Paix, attachée en annexe à cette résolution;

2. *Elle appelle* la communauté internationale à œuvrer pour mettre un terme aux guerres et trouver une solution juste et permanente aux territoires occupés de la région arabe, pour que la sécurité, la paix et la stabilité règnent et que les peuples de la région, dont les femmes, bénéficient du bien-être et du progrès;

3. *Elle invite* tous les gouvernements à mettre en œuvre la déclaration de Beyrouth pour la Femme Arabe, Dix Ans après Beijing: Un Appel à la Paix;

4. *Elle incite* tous les gouvernements à consolider les mécanismes nationaux relatifs aux femmes, en allouant les ressources humaines et financières suffisantes pour réaliser cet objectif;

5. *Elle sollicite* du Secrétariat Exécutif de la CESAO de fournir le conseil, conformément aux demandes des gouvernements nationaux, en matière de promotion de la femme et du renforcement de son pouvoir d'action, en veillant particulièrement à produire des données classées selon le sexe, à consolider les mécanismes nationaux, à présenter le soutien dans la préparation des rapports relatifs à la mise en œuvre de la convention sur l'Eradication de toute Forme de Discrimination contre la Femme et à l'intégration des causes des deux sexes aux politiques et programmes.

## Annexe

### **LA DÉCLARATION DE BEYROUTH POUR LA FEMME ARABE, DIX ANS APRÈS BEIJING: UN APPEL À LA PAIX**

1. Nous, les participants à la Conférence Régionale Arabe, Dix ans après Beijing: Un Appel à la Paix, nous sommes réunis à la Maison des Nations Unies à Beyrouth du 8 au 10 juillet 2004, nous rappelons les résolutions de l'Assemblée Générale 52/100 en date du 12 décembre 1997 et 52/231 en date du 4 juin 1998 relatives au suivi de la Quatrième Conférence Mondiale sur la femme et l'implantation totale de la Déclaration de Beijing et du programme d'action, la 58/142, en date du 22 décembre 2003 au sujet de la femme et de la participation politique, la 58/148, en date du 22 décembre 2003 relative au suivi de la Quatrième Conférence Mondiale sur la femme, à l'implantation totale de la Déclaration de Beijing et du programme d'action et aux résultats de la 23<sup>ème</sup> session extraordinaire de l'Assemblée Générale, outre la résolution du Conseil de Sécurité 1325 (2000) du 31 octobre 2000 sur le rôle de la femme dans l'instauration de la paix et des Objectifs de Développement du Millénaire (ODM) adoptés par l'Assemblée Générale en 2000, en particulier le troisième objectif relatif à la promotion de la parité des sexes et du renforcement du pouvoir d'action de la femme (autonomisation).
2. Nous indiquons que la Conférence Régionale Arabe, Dix ans après Beijing: Un Appel à la Paix se réunit conformément aux résolutions des Nations Unies qui stipulent la nécessité d'évaluer ce qui a été réalisé au cours des dix années qui ont suivi la Conférence de Beijing, pour présenter les résultats à la Commission de la Condition de la Femme (CCF) qui tiendra sa quarante neuvième session à New York du 28 février au 11 mars 2005, et ce, afin de les inclure dans le document exhaustif qui sera préparé par la CCF et soumis à l'Assemblée Générale des Nations Unies afin de fournir des informations sur les conditions et les besoins de la région.
3. Nous relevons également la persistance de l'instabilité dans la région arabe, qui a souffert, des décades durant, de conflits et de troubles. C'est l'une des régions du monde les plus exposées aux guerres et aux conflits armés qui non seulement débouchent sur le ralentissement du rythme du développement économique et social mais sapent également le progrès réalisé. Il est des preuves qui indiquent que l'aggravation des risques régionaux, la baisse des taux d'investissement et la persistance des disparités entre le capital physique et humain, sont des facteurs qui contribuent à la baisse des niveaux de croissance.
4. Notre conférence d'aujourd'hui se tient dans des circonstances extrêmement difficiles et complexes, à un moment où les territoires palestiniens, y compris Jérusalem Est, accusent une détérioration à tous les niveaux politique, économique et socio culturelle, affectant négativement les conditions de vie de la femme palestinienne, voire du peuple palestinien en entier. L'occupation israélienne continue à confisquer et à coloniser la terre, démolir les maisons, raser les terrains agricoles, fragmenter les territoires palestiniens et édifier un mur de séparation raciste. Ces conditions difficiles s'appliquent à la situation du peuple irakien qui a souffert de l'occupation, des guerres répétées et du manque de sécurité et de stabilité, outre la situation des deux peuples syrien et libanais, dont certaines parties de leurs territoires demeurent sous l'occupation.
5. Le choix du thème "Un Appel à la Paix" comme thème de la conférence actuelle symbolise les circonstances et les conditions particulières de la région. Il exprime le désir des peuples de vivre dans un climat de paix et de stabilité et d'aspirer à une meilleure vie. En particulier à un moment où l'intérêt a porté au cours des dernières années sur l'égalité et le développement, alors que la paix n'a pas suscité un intérêt suffisant. A cet égard, nous considérons que l'action nécessite l'instauration de l'égalité; le développement ne pouvant se poursuivre sans l'instauration de la paix fondée sur l'état de droit, la justice et la légitimité internationale, et par conséquent sur la sécurité humaine et la stabilité sociale.
6. C'est une source d'optimisme de savoir que le statut de la femme est un sujet traité par la majorité des initiatives régionales et nationales. Lors du Sommet Arabe, qui s'est tenu dernièrement à Tunis, les Etats arabes se sont engagés à soutenir les droits des femmes et à élargir l'envergure de leur participation aux sphères politique, sociale et économique. Au cours des délibérations et dans les déclarations d'Alexandrie, Sanaa, Doha et Beyrouth, des représentants d'organisations non gouvernementales concernées par les femmes, outre les académiciens et les représentants de divers partis politiques ont souligné l'importance du

renforcement du pouvoir d'action des femmes, ce qui prouve que cette question est devenue un élément fondamental dans la vision arabe de la réforme.

7. Cette conférence a mis en valeur le progrès réalisé par les pays de la région dans l'application des recommandations de la conférence de Beijing, qu'ils avaient promis d'appliquer, d'après les réponses de ces pays au questionnaire envoyé par les Nations Unies aux gouvernements.

8. Force est de noter que ces réalisations ont englobé: la promulgation de nouvelles législations favorisant les femmes, l'établissement de mécanismes concernés par les questions de la femme - dont les ministères, les conseils, les entités et les commissions; l'obtention des femmes de leurs droits politiques dans certains pays; l'allocation de quotas aux femmes dans les parlements de certains et la ratification de la Convention sur l'Élimination de Toute Forme de Discrimination contre les Femmes (CETDFD) par 17 pays.

9. Nous admettons que les conclusions du questionnaire ont également souligné l'existence de défis qui exigent de multiplier le travail et l'effort, y compris en matière d'analphabétisme, du taux d'abandon de la scolarisation des filles, de violence contre les femmes et de la discrimination au niveau des sanctions et des législations, outre les traditions coutumes et pratiques scolaires. Les conclusions ont également mis en évidence le fait que la femme dans la région arabe continue à souffrir de problème issu de la pauvreté, du chômage, de limitation des budgets consacrés aux programmes destinés à promouvoir les femmes ainsi que de l'absence de statistiques précises classées selon le genre.

A la lumière de cette analyse, nous considérons que la vision qui devrait être mise en œuvre au cours des dix prochaines années afin de promouvoir les femmes, améliorer leurs conditions et accroître leur participation à la vie politique économique et sociale, nécessite ce qui suit:

10. Inciter les gouvernements à établir des stratégies et des programmes pour promouvoir la femme en veillant à les adapter aux priorités et changements des politiques nationales, ce qui permettrait de réaliser les Objectifs de Développement du Millénaire au cours des dix prochaines années;

11. Œuvrer dans le sens d'augmenter les budgets et les ressources humaines consacrés aux politiques, programmes et mécanismes nationaux concernés par la femme et lier ces budgets au Budget Public;

12. Analyser et traiter les indicateurs qui reflètent l'écart entre l'égalité de la loi et l'égalité concrète en matière de représentation parlementaire. En dépit de la reconnaissance du droit fondamental de la femme et de l'homme à la participation politique, la représentation parlementaire de la femme demeure symbolique ou inexistante;

13. Poursuivre la révision et la modernisation des législations nationales, amendant les législations discriminatoires; activer et appliquer les lois en vigueur; réviser les lois et législations sur les partis politiques et les systèmes électoraux afin de stimuler le rôle de la femme, exigeant de consacrer aux femmes un pourcentage des listes de candidature des partis; consacrer une part aux femmes dans les institutions publiques - notamment les institutions législatives - afin de garantir l'augmentation de sa participation à la vie politique;

14. Mettre en place une base de données et des informations détaillées selon le sexe, comprenant les projets et les programmes qui traitent des causes de la femme dans les pays arabes afin de faciliter l'échange d'informations et la comparaison avec la condition de la femme dans les autres pays;

15. Créer des observatoires et des services d'alerte prématurée pour suivre et analyser les phénomènes sociaux relatifs à la condition de la femme et de la fille, de manière à traiter les problèmes communautaires avant leur aggravation;

16. Éliminer les obstacles politiques et sécuritaires qui entravent le progrès de la femme dans certaines régions en liant les causes de la femme aux causes et politiques publiques et utiliser le discours politique positif en sa faveur, en soulignant l'impact de ces politiques sur ses intérêts;

17. Confirmer le rôle de la femme dans la consolidation des concepts de paix et de dialogue auxquels aspirent les pays arabes, l'égalité et le développement étant impossibles à réaliser sans la paix; souligner le besoin de la femme arabe de profiter de la paix, de la sécurité et de la stabilité, l'obstacle essentiel devant elle étant l'occupation, la colonisation et la menace;
18. Conjuguer les efforts des femmes et des hommes afin d'instaurer la démocratie et les droits de l'homme et intégrer le concept des deux sexes dans les politiques de développement;
19. Consacrer l'intérêt nécessaire à l'enseignement de la femme et de la fille et les encourager à accéder au domaine des sciences appliquées; assainir les livres scolaires des images et idées qui recèlent une discrimination contre la femme et consacrent son image stéréotypée et négative;
20. Réhabiliter et former la femme afin de la préparer à occuper des postes de leadership et perfectionner sa performance;
21. Résoudre les problèmes qui causent l'infiltration scolaire des filles pour mettre un terme à l'analphabétisme, la pauvreté et le chômage, qui demeurent les problèmes majeurs de la femme;
22. Accorder à la femme rurale l'intérêt nécessaire en fournissant les services fondamentaux et nécessaires à sa vie; établir des programmes de sensibilisation relatifs à la santé et à l'analphabétisme; réhabiliter et former la femme au niveau professionnel; avancer des crédits bonifiés susceptibles de l'aider à se prendre en charge et entretenir sa famille;
23. S'occuper des causes et besoins de la femme âgée et handicapée, changer son image communautaire et encourager sa participation à l'activité de développement;
24. Mettre en place des programmes de sensibilisation pour informer les femmes, les hommes et les jeunes sur les droits législatifs et légaux de la femme et l'importance du rôle qu'elle assume dans la société;
25. Poursuivre la maximisation de la sensibilisation et le changement de la mentalité dominante dans les différentes catégories sociales, en particulier celle des jeunes, concernant la nécessité d'instaurer l'égalité entre les deux sexes et changer le concept culturel en question, avec la participation de toutes les parties concernées et l'octroi d'un rôle important aux ONG;
26. Activer le réseau des femmes parlementaires arabes par la publication d'un communiqué pour échanger les expériences, faciliter la communication et instaurer la solidarité entre elles et leurs homologues dans d'autres pays, dans l'objectif de sensibiliser l'opinion sur les causes relatives aux femmes arabes; instaurer la solidarité et œuvrer sur la base de la coopération et de la concurrence constructive entre les femmes en vue d'améliorer leur participation à la vie politique;
27. Inciter les femmes et les unions féminines à instruire la femme sur ses droits et ses devoirs conformément à la loi, à la Constitution et aux conventions concernées et l'encourager à suivre ses causes auprès des tribunaux locaux pour mettre un terme aux violations de ses droits;
28. Demander aux unions qualitatives et professionnelles et aux syndicats des travailleurs d'impliquer les femmes dans leurs activités et leur accorder des postes; inciter les femmes à participer impérativement à ces institutions et à y contribuer positivement et efficacement;
29. Amender les lois existantes et promulguer de nouvelles lois pour organiser l'action des ONG de manière à garantir leur liberté d'action, leur assurer le soutien politique nécessaire et contribuer à créer un climat de confiance entre elles et les parties gouvernementales concernées;
30. Poursuivre l'édification de relations de confiance et de partenariat entre les ONG et les institutions gouvernementales sur la base de l'intégration, la coopération et l'échange d'opinions dans la formulation de stratégies, de plans, de projets de lois et de programmes relatifs à la femme, en veillant à la détection et au suivi de la mise en œuvre; inviter ces ONG à faire partie des délégations officielles participant aux

conférences régionales et internationales et à préparer les rapports et les feuilles de travail de ces conférences;

31. Appuyer et soutenir les ONG, activer leur rôle dans le service de la société et de la femme; libérer les ONG des contraintes administratives qui entravent le rôle qu'elle devrait assumer pour parvenir à une mutation qualitative de leurs activités, de manière à ce que leur rôle ne se limite point à fournir les services relevant de la couverture sociale mais englobe des activités de propagande et des programmes de sensibilisation dans le cadre des projets de développement;

32. Créer des réseaux entre les ONG concernées par les affaires de la femme pour échanger les expériences; informer sur les causes de la femme arabe aux niveaux local, national, régional et international; éviter la duplicité de l'action et réaliser le plus grand intérêt;

33. Changer l'image négative de la femme arabe dans les médias en mettant en place des programmes médiatiques audio-visuels et de contact direct;

34. Généraliser la couverture médiatique de la sensibilisation aux droits de la femme et rectifier les faux concepts qui déforment l'image de la femme arabe, sur une plus large envergure de manière à englober les régions rurales et éloignées et accorder au discours médiatique adressé à l'étranger l'intérêt nécessaire pour changer cette image;

35. Détecter les expériences médiatiques féminines qui ont eu du succès pour les mettre en valeur et les généraliser, notamment les expériences relevant de la lutte, à la lumière de l'expérience de la femme arabe dans les chaînes satellitaires; couvrir les régions de conflit armé et les guerres, et mobiliser les ressources nécessaires à cet effet;

36. Créer un rassemblement des femmes journalistes arabes pour faciliter la communication entre les femmes journalistes et les autres parties;

37. Etablir des facultés de journalisme et des centres de formation de la femme dans les pays qui souffrent d'un manque d'institutions similaires;

38. Revendiquer des gouvernements de mettre en place des programmes de sensibilisation dans les écoles, les médias et les institutions publiques et les administrations locales pour éradiquer les fausses coutumes, traditions et pratiques contraires aux lois et législations qui entravent la promotion de la femme, amoindrissent ses droits affectent sa parité avec l'homme et déforment son image;

39. Tenir des ateliers de travail et des séminaires à la CESAO rassemblant les femmes journalistes, les penseuses et les organisations de la société civile;

40. Solliciter de la CESAO de préparer un annuaire complet contenant le nom des personnalités intellectuelles et médiatiques et des chercheuses pour les convier aux cercles médiatiques;

41. Etablir une coordination entre la CESAO, le Fonds des Nations Unies pour le Développement de la Femme (FNUDF), la Ligue Arabe, l'Organisation de la Femme Arabe et le Centre de Formation et de Recherche de la Femme Arabe pour la préparation du rapport des ONG, afin d'évaluer la mise en œuvre du Programme d'Action de Beijing et le joindre aux rapports des gouvernements;

42. Solliciter de la CESAO d'organiser des rencontres avec les parlements arabes, les unions et les associations concernées par la femme et organiser un forum arabe international, rassemblant des femmes asiatiques pour profiter de leurs expériences et de la manière par laquelle elles ont accédé à leurs postes supérieurs; Accorder à la femme l'occasion de donner son opinion lors des séances d'écoute qui se tiennent au sein des parlements européens.

B. LA RÉOLUTION RELATIVE AU SOUS-PROGRAMME POUR LA PROMOTION DE LA FEMME ET LE RENFORCEMENT DE SON POUVOIR D'ACTION DANS LE CADRE STRATÉGIQUE PROPOSÉ POUR L'EXERCICE BIENNAL 2006-2007

*La Commission de la Femme de la CESAO,*

*En référence* à la restructuration du programme d'action de la CESAO qui a nécessité la révision de ses priorités,

*Conformément* à la résolution de la CESAO 240 (d-22), en date du 17 avril 2003, relative à la création de la Commission de la Femme au sein de la CESAO,

*Exprimant sa satisfaction* quant à la création d'un centre pour la femme au sein du Secrétariat Exécutif, assumant la charge du Secrétariat de la Commission de la Femme, conformément à la résolution susmentionnée,

*La Commission de la Femme a pris connaissance* de l'incorporation d'un sous programme relatif à la promotion de la femme et au renforcement de son pouvoir d'action au cadre stratégique de la période 2006-2007,

*Convaincue* de l'importance de ce sous programme, la Commission

1. *Ratifie* le contenu du sous programme pour la promotion de la femme et le renforcement de son pouvoir d'action selon le cadre stratégique proposé pour l'exercice biennal 2006-2007;

2. *Demande* au Secrétariat exécutif d'allouer les ressources humaines et financières nécessaires au Centre de la Femme de la CESAO dans le cadre du programme d'action de l'exercice biennal 2006-2007, qu'elle préparera à la lumière du cadre stratégique proposé pour la même période, pour que le centre puisse assumer les missions élargies qui lui ont été assignées.

## II. LES SUJETS D'EXAMEN ET DE DÉBAT

### A. DÉBAT GÉNÉRAL (Clause 5 de l'ordre du jour)

2. Les chefs de délégation des pays suivants ont présenté des interventions: Palestine, Koweït, République Arabe Syrienne, Jordanie, Qatar, Yémen, Egypte, Algérie, Tunisie, Maroc et Djibouti. Les représentants de l'Union Interparlementaire et du Réseau Arabe pour l'Eradication de l'Analphabétisme et l'Education des Adultes ont présenté une intervention.

3. Outre le débat relatif à la possibilité d'intégrer les pays arabes du Nord de l'Afrique à la CESAO, les points principaux suivants ont été évoqués lors des débats:

(a) Le rôle pionnier important assumé par la femme dans les régions affectées par les guerres et les conflits;

(b) L'extrême inquiétude à l'égard des phénomènes de violence et de danger de la région;

(c) La nécessité de voir la volonté politique dépasser les traditions sociales et culturelles qui empêchent l'intégration totale de la femme à la vie publique et lui accorder l'occasion de participer politiquement aux niveaux local, législatif, exécutif et juridique, faisant valoir les droits de l'homme, dont le droit au développement;

(d) L'importance que la femme jouisse d'une bonne santé et de la culture qui lui permettent de contribuer au développement soutenu; l'importance de la santé reproductive, de la protection de la maternité, de l'enfance et du planning familial, vu l'impact de ces axes sur la condition de la femme;

(e) La nécessité d'adopter des mécanismes d'encouragement pour maximiser la participation de la femme à la décision politique, sociale et économique, élément primordial dans le redressement du pays.

B. RÔLE DE LA FEMME DANS L'APPEL À LA PAIX: SÉMINAIRES ET CONCLUSIONS  
(Clause 6 de l'ordre du jour)

4. Au cours de la conférence, quatre séminaires sur le rôle de la femme dans l'édification de la société, ont été tenus. Ils ont porté sur le rôle de la femme dans les législations et la vie politique, le rôle de la femme dans la vie publique, le rôle de la femme dans la société civile dans les domaines politique et socio économique et le rôle de la femme dans la culture et les médias.

1. *Séminaire avec les parlementaires arabes pour examiner le rôle de la femme dans les législations et la vie politique*

5. Le séminaire a été présidé par Mme Bahiya Hariri, membre du parlement libanais. Les principales intervenantes qui ont participé à ce séminaire: Mme Salwa el Masri, membre du conseil des Notables en Jordanie; Mme Kawthar Jouaan, Directrice de l'Institut de Développement et de Formation au Koweït; Mme Amal Othman, membre du Conseil du Peuple et membre du Conseil Nationaliste de la Femme en Egypte; Mme Bahiya al Jishi, membre du Conseil de la Choura à Bahreïn; Mme Yunsuk Lee, membre du Parlement de Corée; Mme Mona Makram Obeid, Présidente de l'Association de Redressement de l'Education en Egypte; Mme Neyla Moawad, membre du Parlement libanais.

6. Mme Bahiya Hariri s'est félicitée du slogan de la conférence, "l'Appel à la Paix", vu l'extrême importance du sujet au sein de la région arabe et l'impossibilité de parvenir au développement en l'absence de la stabilité. Elle a invité la communauté internationale à réviser le degré de son soutien aux causes arabes justes, en premier chef celle du peuple palestinien qui souffre de l'occupation et des conflits, outre les causes des habitants des territoires syriens du Golan occupé, des fermes de Chébaa au Liban et du peuple irakien.

7. Lors des débats, les points principaux et les conclusions suivantes ont été évoqués:

(a) L'importance de la participation de la femme à tous les aspects de la vie économique et socio politique afin de parvenir au développement global;

(b) Le lien entre la participation politique de la femme et la défaillance de la position des partis politiques vis-à-vis de la participation de la femme au domaine politique en général et l'activité des partis en particulier et la possibilité d'appliquer le système des quotas pour les femmes dans les conseils législatifs;

(c) L'importance d'accepter le principe de l'alternation du pouvoir par le biais des urnes électorales dans le cadre d'un processus électoral correct et d'encourager la création de nouveaux partis;

(d) La présence de certains mécanismes pour renforcer le pouvoir d'action des femmes, dont: la consultation avec les institutions de la société civile, la coordination avec les ministères et les institutions concernées, la participation à toutes les commissions et le recours aux experts et spécialistes pour les impliquer aux activités des commissions et autres entités;

(e) Chercher à appliquer et généraliser l'enseignement obligatoire et l'éradication de l'analphabétisme à tous les niveaux;

(f) Poursuivre la modernisation des législations y compris celles relatives aux systèmes des élections, souligner l'importance d'adopter les législations nationales conformes aux normes internationales définies par la Convention sur l'Eradication de toute Forme de Discrimination contre la Femme et mettre en place les mécanismes nécessaires à l'application de cette Convention;

(g) Se concentrer sur la manière d'accession de la femme aux parlements, sa performance suite à l'accession et activer le rôle des parlementaires dans l'appel à la paix dans la région;

(h) Chercher à former des blocs féminins de pression et lancer l'initiative de la réforme par le biais de ce séminaire;

(i) Préparer un bulletin de nouvelles adressé aux femmes parlementaires arabes, permettant l'échange d'informations et d'expertises et la communication avec les organisations de la société civile, accès important pour déboucher sur la base populaire;

(j) Formuler un programme pratique pour mobiliser les parlementaires arabes, hommes et femmes confondus, débouchant sur le changement positif escompté;

(k) Appeler la CESAO à effectuer des études relatives aux obstacles et difficultés entravant la voie des femmes parlementaires et mettre en place un programme pour les former à l'exécution de leurs rôles au sein des parlements, notamment à la manière d'effectuer un dialogue et d'utiliser le discours politique.

## *2. Séminaire avec les femmes ministres et les exécutives arabes pour examiner le rôle de la femme dans la vie publique*

8. Mme Berglind Azghirsoudir, Vice Secrétaire Générale de l'Organisation de Collaboration et de Développement Economique, a présidé le séminaire. Les principales intervenantes qui ont participé au séminaire: Mme Caroline Hanane, Directrice de la section de la promotion de la femme aux Nations Unies; Mme Naziha Zarrouk, Ambassadrice de Tunisie au Liban; Mme Fatima Abdel Mahmoud, Directrice et Fondatrice de la Chaire de l'Unesco pour la Femme, les Sciences et la Technologie et membre du Parlement du Soudan; Mme Habiba Sarabi, Ministre des affaires de la Femme en Afghanistan; Mme Yasmina Badou, Secrétaire d'Etat chargée de la Famille, de l'Enfance, de la Solidarité et de l'Action Sociale au Maroc et Mme Nestrine el Berwari, Ministre des Municipalités et des Travaux Publics en Irak.

9. Mme Azghirsoudir a inauguré le séminaire en confirmant la capacité de la femme à effectuer des changements dans la société, citant l'expérience de son pays, l'Islande dans ce domaine. Elle a souligné l'importance de la détection de l'application des lois promulguées par la femme, au cas où elle accède à un poste de leadership. Il est impératif de veiller à l'application correcte de ces lois et ne pas se contenter de les promulguer.

10. Au cours du débat, les points principaux et les conclusions suivantes ont été évoqués:

(a) La nécessité que la femme arabe jouisse du talent administratif, du savoir et de la capacité de commander pour imposer sa présence au pouvoir;

(b) Ne pas limiter le rôle ministériel de la femme aux ministères concernés par les affaires de la famille, de l'enfant et des questions sociales;

(c) L'importance de consolider l'aspect relatif aux statistiques et études pour fournir des informations précises sur la femme arabe et concevoir les politiques futures;

(d) La nécessité d'éliminer les anomalies attachées au concept des causes des deux sexes pour stimuler le moteur du développement;

(e) Inciter la femme ministre à adopter les causes de la femme, à rester en contact avec la société et la base populaire pour attirer d'autres femmes et préserver le soutien et l'appui de la société; l'encourager à paraître continuellement dans les médias pour que l'opinion publique la connaisse et qu'elle soit au courant de sa capacité à développer la société;

(f) Encourager la femme à adhérer aux partis politiques et soutenir sa participation à ces partis, en prévision de la consolidation de son rôle au sein des parlements;

(g) Encourager la femme à former des associations concernées par les affaires et le secteur privé afin d'accroître sa participation à l'activité économique;

(h) Créer un forum des femmes ministres arabes pour échanger les expériences et les expertises, déterminer les moyens de promouvoir la femme et généraliser la culture politique de la femme;

(i) Inviter la CESAO à effectuer une étude de collecte et d'analyse relative à la condition de la femme arabe;

(j) Recourir à la CESAO pour détecter et suivre le progrès réalisé par les pays membres dans l'application des résolutions, des conventions et des accords relatifs à la femme et pour signaler aux gouvernements arabes la nécessité d'accorder à la femme l'occasion d'occuper des postes de leadership.

3. *Séminaire avec les organisations de la société civile, y compris les syndicats, unions et partis politiques pour examiner le rôle de la femme dans la société civile au niveau des différents domaines politiques et socio économiques*

11. Mme Mahnaz Afkhami, Présidente de l'Organisation de la Solidarité Féminine Educative a présidé le séminaire. Les principales intervenantes qui ont participé au débat sont: Cheikha Hassah Bint Khalifa Ben Ahmad Al Thani, Rapporteuse Spéciale Concernée par le Handicap au sein de la Commission de Développement Social des Nations Unies; Mme Mary Jane Eisenhower, Présidente de l'Organisation Internationale pour la Solidarité entre les Peuples aux Etats-Unis et Mme Zouhaira Kamal, Ministre des Affaires de la Femme en Palestine.

12. Mme Afkhami a inauguré le séminaire par un exposé succinct sur son expérience dans le domaine des organisations de la société civile, précisant que les sondages d'opinions dans la région reflètent une aspiration à la démocratie. Elle a souligné la nécessité de stimuler la sensibilisation aux causes de la parité des sexes auprès des jeunes et des femmes et de changer le concept culturel. Elle a affirmé l'importance de coopérer et d'échanger les expériences entre les organisations de la société civile dans les différents pays arabes pour renouveler le succès des expériences qui aboutissent aux résultats escomptés.

13. Au cours du débat, les points principaux et les conclusions suivantes ont été évoqués:

(a) L'omission des handicapés, qui représentent quelque 10 pour cent du total des habitants de la terre, notamment la femme handicapée aux besoins spéciaux, de nombreuses conventions internationales;

(b) La défaillance dans l'application du programme de travail de Beijing dont la responsabilité est assumée à la fois par les gouvernements et la société civile;

(c) La réduction de l'action de la société civile, dans nombre de pays arabes, sur les services de secours urgents, en raison des conditions politiques et de l'instabilité, à l'instar de la situation en Palestine et en Irak;

(d) L'absence de la démocratie réelle et institutionnelle, la présence de lois et législations contraignant la liberté d'action des ONG et le besoin d'instaurer un climat de confiance qui transforme le partenariat entre les ONG et les gouvernements en un partenariat sain et réel;

(e) Le manque de coordination entre les organisations de la société civile aux niveaux national, régional ou international;

(f) L'absence de leaderships jeunes;

(g) La carence et la diminution des ressources financières;

(h) La défaillance du secteur privé d'assumer son rôle comme partie responsable de la mise en œuvre du programme d'action de Beijing;

(i) L'impossibilité de séparer entre l'aide et la prestation de services et la contribution au processus de développement en raison de l'interférence de toutes les activités menant au développement;

(j) L'importance d'utiliser les micro crédits, considérés comme moyens de renforcer le pouvoir d'action des femmes et de l'encourager à effectuer des projets sources de revenus;

(k) La consolidation du partenariat et de la coordination entre les gouvernements et les ONG et la mise en valeur du rôle complémentaire de ces ONG dans la détection et l'édification de ponts entre les peuples et les gouvernements;

(l) La nécessité d'amender les lois et les législations qui régissent l'action des ONG dans les pays arabes;

(m) L'incitation des organisations de la société civile à se concentrer sur le développement durable et global, outre les activités de couverture sociale;

(n) L'action de la CESAO consistant à effectuer une étude comparative entre la condition de la femme à l'ombre des conflits et des situations de violence et sa condition dans les pays qui jouissent de la stabilité;

(o) Inviter la CESAO à effectuer une étude sur le rôle des ONG dans la mise en œuvre du programme d'action de Beijing et de l'expérience de la femme arabe, en mettant l'accent sur l'élément de la jeunesse, en encourageant les jeunes leaders et en avançant la cause de la femme sur les niveaux national, régional et international.

4. *Séminaire avec les penseuses et les femmes journalistes arabes pour examiner le rôle de la femme dans la culture et les médias*

14. Mme Bouthayna Chaaban, Ministres des Emigrés dans la République Arabe Syrienne, a présidé le séminaire. Les principaux participants qui ont présenté des interventions sont: Mme Asma Khodr, Ministre d'Etat et Porte-parole officiel du gouvernement, Chargée de la Culture et des Médias en Jordanie; M. Hicham Charabi, Président du Conseil d'Administration du Centre Palestinien pour la Recherche et l'Analyse et Mme Ikbal Barakah, Rédactrice en Chef du magazine Hawwa' en Egypte.

15. Mme Chaaban a inauguré le séminaire affirmant que la lutte actuelle est une lutte médiatique et culturelle par excellence. Elle a signalé la parution du jugement consultatif du tribunal international stipulant la destruction du mur raciste de séparation en Cisjordanie, soulignant que ce jugement indique que la lutte débouche forcément sur la victoire et que l'opinion générale approuve le droit arabe. Elle a également indiqué que la balance de la civilisation, de la morale et de la justice penche du côté des Arabes, même si la balance des forces pèse contre eux. Par conséquent, la responsabilité de transmettre le droit arabe à l'opinion publique incombe à chaque intellectuel arabe. Chaque journaliste devrait montrer à l'opinion internationale que la faiblesse des Arabes relève de la procédure et de l'organisation et non pas de la civilisation ou de la morale. Elle a affirmé que les arabes ont besoin de coordonner les positions et de parler d'une seule voix. Les journalistes, hommes et femmes, les intellectuels devraient œuvrer afin de gagner l'opinion publique internationale et parvenir à une vision médiatique intellectuelle faisant valoir le droit arabe.

16. Au cours du débat, les points principaux et les conclusions suivantes ont été examinés:

(a) Le message des médias consiste à faire valoir le droit de la femme à titre d'être humain conformément aux législations internationales, sans permettre aucune hésitation ou doute à son sujet. Le rôle des journalistes et la volonté politique vont de pair dans l'élaboration de ce message;

(b) Le rôle de la femme journaliste dans la défense des causes de la femme;

(c) La nécessité d'une action de pression des organismes féminins sur les médias qui transmettent une image négative de la femme;

(d) La nécessité de passer de la vision intellectuelle abstraite de la femme aux scénarios réalistes et réaliser un équilibre entre le potentiel investi dans la collecte des informations et celui utilisé dans l'exécution des projets;

(e) L'utilisation habile des informations issues des diverses références légales et culturelles au niveau national pour faire face au réel;

(f) Le rôle des médias dans la réduction de l'écart entre la théorie et l'application au niveau des causes de la femme et dans la promotion du dialogue et de l'union entre les peuples et les politiciens afin que les peuples arabes puissent exprimer leur position à l'égard des développements régionaux importants;

(g) L'engagement impératif des journalistes et des médias dans la mise en valeur des réalisations de la femme dans le monde arabe et des obstacles qui entravent encore sa voie;

(h) La création d'organismes médiatiques dans les institutions et les organisations concernées par la femme et consolidation des médias institutionnels;

(i) La création d'un rassemblement des femmes journalistes arabes et un centre de recherches médiatiques consacrées à la femme;

(j) L'organisation d'un programme d'éducation et de formation des femmes journalistes arabes;

(k) La consolidation de la communication médiatique directe pour accéder aux femmes des régions rurales et retirées;

(l) La promulgation de lois et législations médiatiques modernes et développées pour protéger les femmes journalistes arabes;

(m) La création d'un réseau arabe de détection journalistique pour répondre aux articles et programmes négatifs à l'égard de la femme et s'adresser aux médias occidentaux afin de rectifier l'image négative de la femme arabe;

(n) La sensibilisation des journalistes et des intellectuels aux causes de la femme et au genre social;

(o) L'invitation de la CESAO à collaborer avec les institutions médiatiques arabes compétentes, l'Union des Journalistes Arabes, le Conseil des Ministres Arabes de l'Information et les chaînes satellitaires arabes et l'élaboration d'une stratégie arabe pour les médias féminins;

(p) L'invitation de la CESAO à organiser une conférence spéciale pour les femmes journalistes arabes, à tenir des ateliers de travail consacrés aux femmes journalistes pour chercher le moyen de stimuler leur rôle; allouer des budgets pour préparer des programmes télévisés sur la femme et encourager les programmes télévisés et culturels qui soutiennent les causes de la femme;

(q) L'invitation de la CESAO à diffuser et généraliser les sites électroniques qui traitent des causes de la femme arabe.

**C. RAPPORT DE LA SECRÉTAIRE EXÉCUTIVE, RELATIF AUX ACTIVITÉS DU CENTRE DE LA  
FEMME DEPUIS LA PREMIÈRE SESSION DE LA COMMISSION DE LA FEMME  
(Clause 7 de l'ordre du jour)**

17. Le Secrétariat Exécutif a présenté cette clause conformément au document E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/4/Rev.1, contenant deux sections. La première est consacrée à la présentation des activités du Centre de la Femme, exécutés depuis la première session de la Commission de la Femme.

**D. LE CADRE STRATÉGIQUE PROPOSÉ POUR LE CENTRE DE LA FEMME  
SUR LA PÉRIODE 2006-2007  
(Clause 8 de l'ordre du jour)**

18. Le Secrétariat Général a présenté cette clause conformément au document E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/5 contenant une présentation du sous programme 7 consacré à la promotion de la femme et au renforcement de son pouvoir d'action, mentionnée dans le document A/59/6(Prog.18) et contenant le cadre stratégique proposé pour la période 2006-2007, afin de communiquer le programme susmentionné.

**E. DATE ET LIEU DE LA TROISIÈME SESSION DE LA COMMISSION DE LA FEMME  
(Clause 9 de l'ordre du jour)**

19. Il a été convenu de tenir la troisième session de la Commission de la Femme en 2006 à Beyrouth.

**F. POINTS DIVERS  
(Clause 10 de l'ordre du jour)**

20. Dans le cadre de cette clause Mme Noura el Soueidi, Présidente de la Deuxième Session de la Commission de la Femme et Représentante de la Princesse Cheikha Fatma Bint Moubarak Al Nehayan, Présidente de la Fédération Féminine des Emirats Arabes Unis (EAU), a annoncé la création de la Caisse Cheikha Fatma Bint Moubarak Al Nehayan au sein de la CESAO pour promouvoir la femme arabe. Un mémorandum d'entente devrait être préparé entre la CESAO et la Fédération Féminine relativement au système et mécanisme de fonctionnement de la caisse. Mme Mervat Tallawy, la Secrétaire Exécutive de la CESAO, a remercié la Princesse Cheikha Fatma Bint Moubarak pour sa généreuse initiative, sa confiance en la CESAO et son appui à la femme arabe.

**III. L'ADOPTION DU RAPPORT  
(Clause 11 de l'ordre du jour)**

21. Au cours de la séance de clôture, tenue le 10 juillet 2004, la Commission de la Femme a adopté le projet du rapport relatif à la deuxième session, présenté dans le document E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/L.6 à condition d'y intégrer les amendements convenus.

**IV. L'ORGANISATION DE LA CONFÉRENCE**

**A. DATE ET LIEU DE LA CONFÉRENCE**

22. La conférence s'est tenue dans le siège de la CESAO, la Maison des Nations Unies à Beyrouth, au cours de la période allant du 8 au 10 juillet 2004. Cette conférence a couvert la deuxième session de la Commission de la Femme, la réunion de l'équipe d'experts pour le suivi de la Conférence Internationale relative à la femme et la deuxième réunion du Comité Régional de Conseil des ONG.

**B. INAUGURATION**

23. Mme Mervat Tallawy, Secrétaire du Secrétaire Général des Nations Unies et Secrétaire Exécutive de la CESAO a inauguré la conférence en prononçant l'allocution du Secrétaire Général, soulignant l'importance du rôle du renforcement du pouvoir d'action des femmes dans le règlement des conflits et l'instauration de la justice. M. Annan a souligné également l'influence négative de l'accroissement des risques régionaux sur les taux d'investissement, engendrant une baisse des niveaux de croissance. Il a mis l'accent sur la nécessité de traiter l'écart entre la place de la femme arabe dans les domaines socio économique et politique et la place de la femme dans d'autres régions du monde.

24. La Secrétaire Exécutive a prononcé ensuite son allocution d'ouverture. Elle a remercié Mme Andrée Lahoud, la Première Dame du Liban représentée par Mme Randa Berry, pour son parrainage de la conférence. Elle a également souligné la souffrance de la femme et de l'enfant lors des guerres régionales

qui augmentent le nombre des victimes, dont la majeure partie est constituée par des femmes. Mme Tallawy a mentionné les influences négatives des troubles de la région arabe, dont la baisse des investissements et de la croissance, la réduction du revenu national de la région au cours des vingt dernières années et la hausse des taux de chômage. Elle a mentionné nombre de mesures positives adoptées dans la région en faveur de la femme tout en énumérant les obstacles qui entravent encore le progrès de la femme. Elle a insisté sur la nécessité d'assurer l'enseignement et l'habitat, de fournir des opportunités d'emploi, de lutter contre la pauvreté et le chômage parmi les femmes et d'éradiquer les traditions et coutumes négatives qui porte atteinte à la femme.

25. Mme Nana Rawlings, l'ex Première Dame du Ghana et Présidente du mouvement féminin du 31 décembre au Ghana, a prononcé une allocution incitant les femmes à croire en leur capacité à changer pour instaurer la paix, la croissance et la stabilité. Elle a souligné la nécessité d'instaurer la justice sociale à travers la participation de la femme aux domaines socio économique et politique. Elle a également parlé de l'importance du rôle de l'ONU dans la protection des organisations qui s'occupent de l'amélioration de la condition sociale et de vie, notamment en Afrique.

26. Mme Randa Berry, la Représentante de la Première Dame du Liban, a prononcé une allocution pour exprimer son optimisme quant à la condition de la femme arabe. Elle a affirmé que les recommandations de la conférence de Beijing se sont reflétées positivement sur le rôle de la femme arabe, au cours des dix dernières années, considérant que la femme fonde sa présence et sa participation politique sur la conviction commune nationale et arabe qui s'est formée au cours de la période précédente.

27. La Représentante du Secrétariat Exécutif, Mme Fatima Sbeity Kassem, Directrice du Centre de la Femme à la CESAO, a présenté le contenu du rapport régional arabe sur la mise en œuvre du programme d'action de Beijing, mentionné dans le document E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/3. Elle a souligné les réalisations des pays arabes et les obstacles rencontrés dans la mise en œuvre du programme d'action, selon les réponses des pays sur le questionnaire adressé par le Secrétariat Général de l'ONU aux gouvernements. La CESAO a reçu les réponses de dix huit pays arabes.

28. À la clôture de la session d'inauguration, la Secrétaire Exécutive de la CESAO a présenté plusieurs certificats d'appréciation, conformément à la recommandation issue de la première session de la Commission de la Femme, à: Mme Suzanne Moubarak, la Première Dame d'Egypte, pour avoir lancé l'initiative "la Femme pour la Paix"; Cheikha Fatma Bint Moubarak Al Nehayan, épouse du Gouverneur des EAU et Présidente de la Fédération Féminine, pour avoir soutenu la cause de la femme arabe; feu Mme Laure Moghaizel, du Liban, pour avoir défendu les droits de la femme; la femme palestinienne pour son endurance en faveur du droit de choisir son destin et le Royaume du Maroc pour avoir mis en place le registre de la famille.

### C. AUDIENCE

29. Des représentants de 12 pays membres de la CESAO, des représentants de six autres pays arabes, non membres de la CESAO et des représentants d'autres pays membres de l'ONU, des représentants des programmes, des organismes et organisations affiliés à l'ONU et des observateurs des organisations gouvernementales internationales et organisations gouvernementales et non gouvernementales ont assisté à la conférence. Nombre de femmes ministres et parlementaires ont également participé à la conférence qui a rassemblé 450 participants. La liste des participants se trouve dans la première annexe de ce rapport.

### D. ÉLECTION DES MEMBRES DU BUREAU

30. L'article 18 sur les prérogatives et le règlement interne de la CESAO stipule que les pays membres devraient assumer la présidence des sous comités de la Commission de manière successive suivant l'ordre alphabétique, selon la pratique de l'ONU. En raison de l'absence des Emirats Arabes Unis (EAU) de la première partie de la réunion Mme Loulouwa el Awadi, Présidente de la délégation de Bahreïn, qui suit les EAU dans l'ordre alphabétique, a assumé la présidence de la deuxième session. Bahreïn a ensuite cédé la présidence aux EAU, représentés par Mme Noura el Soueidi, Présidente de la délégation des EAU, qui a assisté à la deuxième partie de la réunion. Conformément au même article, le comité a élu, à l'unanimité Mme Bouthayna Chaaban, Présidente de la délégation syrienne et Mme Mounira Bint Nasser el Masnad,

Présidente de la délégation de Qatar Vice-présidentes et Mme Intissar el Wazir, de la Palestine, Rapporteuse de la session.

#### E. ORDRE DU JOUR ET ORGANISATION PROPOSÉE DES TRAVAUX

31. Lors de la première séance de la conférence régionale arabe, la Commission de la Femme a adopté l'ordre du jour de sa deuxième session, selon la formule contenue dans le document E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/1, l'ordre du jour adopté est le suivant:

1. Inauguration de la conférence:
    - Allocutions d'ouverture;
    - Présentation du rapport régional arabe pour la révision et l'évaluation sur dix de la mise en œuvre du programme d'action de Beijing;
    - Distribution des certificats d'appréciation pour l'action extraordinaire de promotion de la femme arabe.
  2. Election des membres du bureau.
  3. Ratification de l'ordre du jour.
  4. Organisation proposée des travaux.
  5. Débat général.
  6. Rôle de la femme dans l'édification de la société: séminaires et conclusions:
    - (a) Séminaire avec les femmes parlementaires arabes pour examiner le rôle de la femme dans les législations et la vie politique;
    - (b) Séminaire avec les femmes ministres et les exécutives arabes pour examiner le rôle de la femme dans la vie publique;
    - (c) Séminaire avec les organisations de la société civile, y compris les syndicats, les unions et les partis politiques, pour examiner le rôle de la femme dans la société civile dans les différents domaines socio économiques et politiques;
    - (d) Séminaire avec les penseuses et les femmes journalistes arabes pour examiner le rôle de la femme dans la culture et les médias.
  7. Rapport de la Secrétaire Exécutive sur les activités du Centre de la Femme depuis la première session de la Commission de la Femme.
  8. Le cadre stratégique proposé pour le centre de la femme sur l'exercice biennal 2006-2007.
  9. Date et lieu de la troisième session de la Commission de la Femme.
  10. Les travaux de circonstance.
  11. Ratification du rapport de la Commission de la Femme sur sa deuxième session et la Déclaration de Beyrouth "La Femme Arabe, Dix Ans après Beijing: Un Appel à la Paix".
32. Au cours de la même séance, la commission a accepté l'organisation proposée du travail, présenté dans le document E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/L.2.

#### F. DOCUMENTS

33. La deuxième annexe de ce rapport contient une liste des documents présentés lors de la Conférence Régionale arabe, "La Femme Arabe, Dix Ans après Beijing: Un Appel à la Paix".

## Annexe I

### LISTES DES PARTICIPANTS

#### A. ETATS MEMBRES DE LA CESAO

##### Bahreïn

Mme. Lulwa al-Awadhi  
Secrétaire Générale  
Conseil Suprême pour les Femmes

Mme. Bahiya Jawad al-Jishi  
Membre du Conseil de la Choura

Mme. Wadad al-Masqati  
Membre du Conseil Suprême pour les Femmes

Cheikha Azza Bint Abdel Rahman al-Khalifa  
Chef de la Section de Coopération Internationale  
Conseil Suprême pour les Femmes

Mme. Soha Hassan Flamarzi  
Directrice du Bureau de la Secrétaire Générale  
Conseil Suprême pour les Femmes

Cheikha Lulwa Bint Duaij al-Khalifa  
Spécialiste des Etudes et Recherche (Secrétariat  
Général)  
Conseil Suprême pour les Femmes

Cheikha Hanan Hasan al-Khalifa  
Chef de la Section des Etudes Supérieures  
Ministère du Travail et des Affaires Sociales

Cheikha Cheikha Hasan al-Khalifa  
Assistante du Directeur d'une Ecole Elémentaire

M. Adel Faisal  
Personnel des Relations Publiques  
(Secrétariat Général)  
Conseil Suprême pour les Femmes

##### Egypte

Mme. Amal Othman  
Assemblée du Peuple  
Membre du Conseil National pour la Femme  
Professeur à la Faculté de Droit du Caire-Egypte  
Avocate

Mme. Farkhanda Hassan  
Secrétaire Générale du Conseil National pour la  
Femme

Mme. Hanaiya Abbas El-Itriby  
Membre du Conseil National pour la Femme  
Coordinatrice du Comité des ONG

Mme. Huda Rizkana  
Membre de l'Assemblée du Peuple  
Comité des Relations Etrangères

Mme. Reem Mehanna  
Programmatrice  
Conseil National pour la Femme

M. Salama Abul-Futouh  
Secrétariat Technique  
Conseil National pour la Femme

##### Emirats Arabes Unis

Mme. Noura Khalifa al-Suweidi  
Directrice  
Union des Femmes

M. Ibrahim al-Abed  
Directeur  
Agence de Presse des Emirats

Mme. Fatima Salem al-Ameri  
Directrice Exécutive des Centres Affectés à  
l'Union des Femmes

##### Irak

M. Barham Saleh  
Vice Premier Ministre

Mme. Nisreen Mustafa al-Birwari  
Ministre des Municipalités et des Travaux  
Publics (MMTP)

Mme. Mishkat Sabeeh Mo'omen  
Ministre de l'Environnement

Mme. Sawsan al-Sharifi  
Ministre de l'Agriculture

Mme. Layla Abdel Latif  
Ministre du Travail et des Affaires Sociales

M. Ammar Mohammed Dawood  
Responsable du Protocole  
Ministère des Affaires Etrangères

## Irak (suite)

Mme. Rajaa Khuzai  
Membre de la Haute Commission de  
l'Assemblée Nationale

Mme. Songul Chapook  
Membre de la Haute Commission de  
l'Assemblée Nationale

Mme. Maysoon al-Damluji  
Vice Ministre de la Culture

M. Hamed al-Bayati  
Vice Ministre des Affaires Etrangères

M. Abdel Baset Karim Mawlood  
Directeur du bureau Vice Premier Ministre

Mme. Zanna Muhammad Amin al-Rawandoozi  
Directrice Générale du Ministère des  
Municipalités et des Travaux Publics  
(MMTP)

M. Essam Abdul Latif Mohammed  
Directeur du bureau du Ministre du Travail et  
des Affaires

M. Shalaw Hussein Karim  
Secrétaire du Vice Premier Ministre

M. Muhammad Alan Weria  
Secrétaire du Ministre des Municipalités et des  
Travaux Publics (MMTP)

Mme. Maysoon Hussein Ahmed  
Troisième Secrétaire du Ministère des Affaires  
Etrangères

Mme. Ansam Tawfeek Abdul Hameed  
Directeur du Centre des ONG au Ministère de la  
Planification

Mme. Nada Khaled al-Shammari  
Attachée/Diplomate  
Ministère des Affaires Etrangères

Mme. Lamia Lutfi Ali  
Directrice, Section des Archives

Mme. Nesma Faek al-Attiya  
Secrétaire du Ministère de la Planification

Mme. Hanan Abdulla Ahmed  
Diplomate  
Ambassade d'Irak au Liban

## Jordanie

Mme. Inaam al-Mufti  
Membre de la Chambre des Notables

Mme. Asma Khader  
Ministre D'Etat/Porte-parole du Gouvernement  
Chargée du Ministère de la Culture et de  
l'Information

Mme. Laila Sharaf  
Membre de la Chambre des Notables

Mme. Salwa Damen al-Masri  
Membre de la Chambre des Notables  
Première Vice Présidente de l'UIP Comité de  
Coordination des Femmes Parlementaires  
Union Interparlementaire (UIP)

Mme. Rowaida al-Ma'aitah  
Membre de la Chambre des Notables  
Vice Présidente du Conseil National pour les  
Affaires de la Famille

Mme. May Hamdi Abu El Samen  
Membre de la Chambre des Notables

Mme Wajdan al-Saket  
Membre de la Chambre des Notables

Mme. Insaf Khawaldeh  
Membre de la Chambre des Représentants

Mme. Hayat Massimi  
Membre de la Chambre des Représentants

Mme. Falak al-Jamaani  
Membre de la Chambre des Représentants

Mme. Nariman Rousan  
Membre de la Chambre des Représentants

Mme. Zakiyye Shamayleh  
Membre de la Chambre des Représentants

Mme. Adab Saud  
Membre de la Chambre des Représentants

Mme. Ibtissam al-Atiyat  
Responsable du Programme  
Commission Nationale Jordanienne pour la  
Femme

M. Ali al-Zayood  
Personnel de la Chambre des Notables

Jordanie (suite)

M. Abdulla Bani Ali  
Département des Relations Publiques  
Chambre des Représentants

Kuweit

Cheikha Fadya Saad al-Sabah  
Coordinatrice Générale  
Comité des Affaires de la Femme

Mme. Salwa Mohammed Ajami  
Secrétaire de la Coordinatrice Générale  
Comité des Affaires de la Femme  
Beyrouth

Liban

Mme. Randa Berri  
Vice Présidente  
Commission Nationale des Femmes Libanaises

M. Abdulla Bou Habib  
Représentant du Vice Premier Ministre M. Issam  
Fares  
Conseiller Politique de M. Issam Fares au Liban

Mme. Nayla Mouawad  
Membre du Parlement  
Présidente de la Commission de la Femme et de  
l'Enfant

Mme. Bahia al-Harriri  
Membre du Parlement  
Présidente de la Commission de l'Education, de  
l'Enseignement Supérieur et de la Culture

Mme. Najwa Ramadan  
Membre du Conseil Exécutif  
Commission Nationale des Femmes Libanaises

Mme. Ghada Hamdan  
Membre du Conseil Exécutif  
Commission Nationale des Femmes Libanaises

Mme. Laila Azouri  
Membre du Conseil Exécutif  
Commission Nationale des Femmes Libanaises  
(CNFL)

Mme. Fadia Kiwan  
Représentante du Liban auprès de l'Organisation  
des Femmes Arabes  
Membre de l'Assemblée Générale de la CNFL

Mme. Viviane Abboud Blanco  
Membre de la Commission Nationale des Femmes  
Libanaises

Mme. Azza Sharara Baydoun  
Professeur  
Membre du Conseil Exécutif  
Commission Nationale des Femmes Libanaises

Mme. Joumana Abourousse Moufarej  
Directrice Administrative  
Commission Nationale des Femmes Libanaises

Mme. Gladys Saadeh  
Directrice de l'Information au Centre des Femmes  
Libanaises  
Commission Nationale des Femmes Libanaises

Mme. Abeer Abdel Samad  
Directrice de la Section des Affaires de la Femme  
Ministère des Affaires Sociales

Mme. Rajaa el-Sayed  
Economiste, Conseillère de Projet

Mme. Layla Tahan Afeiche  
Assistante Sociale  
Ministère des Affaires Sociales

Oman

Mme. Lamees Abdullah Bin Mohammad al-Taie  
Membre du Conseil d'Etat

Mme. Muna Mahfoodh al-Manthary  
Membre du Conseil d'Etat  
Présidente du Comité pour le Travail Volontaire  
des Femmes

Palestine

Mme. Intissar Al Wazir  
Ministre des Affaires Sociales et Présidente du  
Comité Gouvernemental de  
Coordination pour la promotion de la Femme

Mme. Zahira Kamal  
Ministre des Affaires de la Femme

Mme. Jameeleh Saidam  
Membre du Conseil Législatif Palestinien

Mme. Dalal Salameh  
Rapporteur du Comité Politique et des Relations  
Externes au Parlement  
Membre du Conseil Législatif Palestinien  
Membre du Conseil National de la Palestine

Palestine (suite)

Mme. Salwa Abu Khadra  
Membre du Conseil National de la Palestine et  
Secrétaire Général de l'Union des Femmes  
Palestiniennes

Mme. Nihaya Muhammad  
Membre du Conseil National de la Palestine  
Union Générale des Femmes Palestiniennes

Mme. Lucia Hijazi  
Membre du Conseil National de la Palestine  
Union Générale des Femmes Palestiniennes

Mme. Rabeeha Diab  
Membre du Conseil National de la Palestine  
Union Générale des Femmes Palestiniennes

Mme. Laila Khaled  
Membre du Conseil National de la Palestine  
Union Générale des Femmes Palestiniennes

Ms. Obeida Kazemi  
Membre du Conseil National de la Palestine

Mme. Feryal Salim (Samira Salah)  
Membre du Conseil National de la Palestine  
Directrice de la Section des Affaires des Réfugiés

Mme. Somaia Abdel Malik Barghouti  
Première Conseillère, Mission de la Palestine,  
Nations Unies

Mme. Salwa Kayed Hdeib  
Directrice Générale du Ministère des Affaires de la  
Femme

Ms. Khadijeh Habashneh abu-Ali  
General Manager of Women Resource Centre

Mme Samiaa Bamieh  
Membre du Comité Gouvernementale de  
Coordination pour Promouvoir la Femme  
Ministère des Affaires Etrangères

Mme. Elham Abdel Kader Mheisen  
Directrice Générale de l'Enseignement Public  
Ministère de l'Education et de l'Enseignement  
Supérieur  
Membre du Comité Gouvernementale de  
Coordination pour Promouvoir la Femme

Mme. Khitam Ahmad Kayed  
Directrice Générale de l'Enseignement de la  
Femme  
Ministère de la Culture

Mme. Anita (Khawla) Anis Mansour  
Directrice Générale du Développement de la  
Femme  
Ministère des Affaires Sociales

Mme. Maha Farid Ghannam  
Directrice Générale de la Section du Personnel  
Ministère des Affaires de la Femme

Mme. Nisreen Owais  
Directrice des Relations Publiques  
Conseil Législatif Palestinien

Qatar

Mme. Muneera Bint Nasser al-Masnad  
Membre du Conseil des Directeurs et Présidente  
du Conseil des Affaires de la Femme  
Conseil Suprême pour les Affaires de la Famille

Mme. Juhaina Sultan al-Easa  
Vice Présidente du Conseil des Affaires de la  
Femme  
Conseil Suprême pour les Affaires de la Famille

Mme. Wadha Hamad al-Attiya  
Directrice de la Section d'Assistance Sociale  
Membre du Conseil des Affaires de la Femme

Mme. Wadha Abdel Rahman al-Musulmani  
Chercheuse Sociale  
Conseil de la Planification, Secrétariat Général

Mme. Noor Abdulla al-Malki  
Bureau de la Femme du Conseil Suprême pour les  
Affaires de la Famille

Mme. Sahar Kiblawi  
Specialiste en Coopération technique  
Conseil de la Planification

Mme. Dalal Khalifeh  
Directrice de la Section de l'Assistance Sociale  
Département de la Publication

Syrie

Mme. Buthayna Shaaban  
Ministre des Expatriés

Mme. Siham Dillo  
Ministre des Affaires Sociales et du Travail

Mme. Inaam Abbas  
Membre du Conseil du Peuple et Secrétaire du  
Conseil

Syrie (suite)

Mme. Josephine Nassar  
Membre du Conseil du Peuple

Mme. Maha Al Mahayni  
Membre du Conseil du Peuple

Mme. Hadiya Abbas  
Membre du Conseil du Peuple

Mme. Izdihar Maatouk  
Membre du Conseil du Peuple

Mme. Ibtissam al-Sayed Sleiman  
Membre du Conseil du Peuple  
Membre du Comité de l'Amitié Koweïtienne  
Membre du Comité Ecologique et  
Démographique

Mme. Sawsan Hadifa  
Membre du Comité Constitutionnel du Conseil du  
Peuple  
Membre du Comité de l'Amitié Turque

Mme. Fatina Ahmed  
Membre du Conseil du Peuple  
Vice Présidente du Comité Ecologique et  
Démographique  
Présidente de l'association de l'amitié  
Parlementaire Syro-Bélarusse  
Membre du Bureau Exécutif de l'Union Générale  
de la Coopération Démographique en Syrie

Mme. Ghalia Shukri  
Directrice du Bureau de la Ministre des Affaires  
Sociales et du Travail

Mme. Doha Khaddam  
Directrice du Développement du Rôle de la  
Femme  
Commission de la Planification de l'Etat

Yémen

Mme. Hooriya Mashhour Ahmed  
Vice Présidente de la Commission Nationale de la  
Femme

Mme. Souad Anwar Mahmoud Khan  
Directrice Générale du Directeur Général pour le  
Développement de la Femme  
Expert International en Questions du Genre et  
Pisciculture  
Ministère de l'Agriculture et de la Pisciculture

Mme. Balkees Muhammad Al Jarmoozi  
Directrice Générale des Affaires de la Femme  
Directeurat du Ministère du Pétrole et des  
Minéraux  
Membre de la Commission Nationale de la  
Femme

Mme. Faeza Faraj Bamatraf  
Présidente de la Commission Nationale de la  
Femme

B. ÉTATS MEMBRES DES NATIONS UNIES ET NON MEMBRES DE LA COMMISSION

Afghanistan

Mme. Habiba Sarabi  
Ministère des Affaires de la Femme

Algérie

Mme. Nawara Saadia Jaafar  
Ministre Déléguée auprès du Premier Ministre,  
chargée des Affaires de la Famille et de la  
Femme

Mme. Zahra Zarif Bitat  
Vice Présidente du Parlement

Mme. Laila Kherat al-Teeb  
Membre du Parlement

Mme. Dalila Babosh  
Membre du Conseil Populaire National

Mme. Khadija Atba Bin Atba  
Membre du Conseil Populaire National

Mme. Fatima al-Zahra Falisi  
Membre du Conseil Populaire National

Mme. Zubaida Khorbash  
Membre du Conseil Populaire National

Mme. Halima Boushakour  
Membre du Conseil Populaire National

Mme. Maymouna Nawwar  
Membre du Conseil Populaire National

Mme. Aisha Bousbah  
Membre du Conseil Populaire National

Mme. Dalila Hleilo  
Membre du Parlement

### Algérie (suite)

M. Bin Tboula Bou Juma  
Ministre Conseiller  
Ambassade d'Algérie au Liban

M. Nour Eddin Araybi  
Conseiller  
Ambassade d'Algérie au Liban

Mme. Nadia Khathiri  
Fonctionnaire Administrative  
Conseil Populaire National

Mme. Nasira Ben Karna  
Fonctionnaire Administrative  
Directrice des Recherches

### Corée

Mme. Yunsook Lee  
Membre de l'Assemblée Nationale

### Djibouti

Mme. Hawa Ahmed Yusuf  
Ministre Déléguée auprès du Premier Ministre  
chargée de la Promotion de la Femme, de la  
Famille et des Affaires Sociales

Mme. Aisha Muhammad Rubla  
Membre du Parlement et Ecrivain

Mme. Asmahan Abdi Dixi  
Membre du Parlement

Mme. Mariam Ibrahim Farah  
Membre du Parlement

M. Omar Ahmed Ara  
Conseiller en matière de Promotion de la Femme,  
de la Famille et des Affaires Sociales

Mme. Fatouma Mohamed Robleh  
Représentante de l'Union Nationale des Femmes à  
Djibouti

Mme. Rawda Ali Osman  
Représentante de la Société Civile à l'Union  
Nationale des Femmes à Djibouti

### Etats-Unis

Mme. Patricia Karam  
Chargée du Programme des Dons - Irak  
Institut de la Paix, Etats-Unis

### Maroc

Mme. Yasmina Badou  
Représentante de l'Etat, chargée de la Famille, de  
l'Enfant et des Handicapés

Mme. Fatima Belmouden  
Membre du Parlement

Mme. Hafiza Jadli  
Membre du Parlement

Mme. Fatima Mostagfer  
Membre du Parlement

Mme. Basima al-Hakawi  
Membre du Parlement

Mme. Souad Krafs  
Membre du Parlement

Mme. Rashida Bin Masoud  
Membre du Parlement

Mme. Bushra al-Khayari  
Membre du Parlement  
Coordinatrice Nationale du secteur de la Femme  
pour le Front Démocrate  
Présidente de l'Association "Horizon", pour la  
promotion de la femme

Mme. Jamila al-Mosali  
Membre du Parlement

Mme. Naziha Abu Ali  
Membre du Parlement

Mme. Zahra al-Shakaf  
Membre du Parlement

Mme. Zuhoor al-Shakafi  
Membre du Parlement

Mme. Zubeida Buayad al-Majad  
Conseillère de la Seconde Chambre du Parlement  
Marocain  
Membre du Conseil de la ville de Casablanca  
Conseillère du Département de Anfa à Casablanca

Mme. Naima Ben Yahia  
Représentante de l'Etat, chargée de la Famille, de  
l'Enfant et des Handicapés

Mme. Khadija al-Ghamiri  
Parlementaire à la Chambre des Conseillers

### Mauritanie

Mme. Aziza Bint Didi Weld al-Meslim  
Directrice Technique  
Ministère de la Santé et des Affaires Sociales

### Soudan

Mme. Kawthar Ahmed Saeed  
Présidente de la Commission de la Culture et de  
l'Information au Parlement et au Conseil  
National

Mme. Badria Abderahman Yusuf  
Membre du Parlement  
Conseil National

Mme. Ghalia Elhaj Abdo  
Membre du Parlement  
Conseil National

Mme. Fathia Abdesalam Gholam  
Membre du Parlement  
Conseil National

Mme. Fatima Abdel Mahmoud  
Membre du Parlement  
Directrice et Fondatrice de la Chaire de  
l'UNESCO pour la Femme, les  
Sciences et la Technologie  
Doyenne de la Faculté de la Santé et du  
Développement de la Femme et de l'Enfant  
Présidente de la commission des Sciences  
Naturelles, Comité National de l'UNESCO

### Tunis

Mme. Naziha Zarrouk  
Ambassadrice de Tunisie au Liban

Mme. Shathlia Bou Khoshaina  
Vice Présidente du Parlement de la Tunisie

Mme. Habiba al-Majiri al-Sheikha  
Directrice Générale de la Communication et de  
l'Information au Ministère des Affaires de la  
Femme

## C. PROGRAMMES ET ORGANISMES DES NATIONS UNIES

### Institut International de Recherche et de Formation pour la Promotion de la Femme

Mme. Carolyn Hannan  
Officier en Charge  
Directrice de la Division de la Promotion de la  
Femme  
Bureau du Conseiller Spécial sur les Questions du  
Genre  
États-Unis

### Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD)

Mme. Heba el-Kholy  
Directrice de Pays  
Khartoum, Soudan

Mme. Maha al-Nuaimy  
Chargée du Programme de l'Irak  
Bagdad, Irak

Mme. Dima al-Azem  
Assistante à la Coordination  
Riyad, Arabie Saoudite

### Fonds des Nations Unies pour la Population

Mme. Faiza Benhadid  
Conseillère Régionale  
Genre et Services pays Socioculturels et  
Techniques/Equipe des Etats Arabes  
Amman, Jordanie

### Haut Commissariat des Nations Unies pour les Réfugiés

Mme. Carol el-Sayed  
Chargée des Services Communautaires Nationaux  
Beyrouth, Liban

### Rapporteur Spécial sur le Handicap Commission pour le Développement Social - ONU

Cheikha Hissa Khalifa Ahmad al-Thani  
Rapporteur Spécial sur le Handicap  
Doha, Qatar

### Haut Commissariat aux Droits de l'Homme des Nations Unies

M. Amin Medani  
Représentant Régional pour la Région Arabe  
Beyrouth, Liban

Fonds de Développement des Nations Unies pour la Femme

Mme. Haifa Abu Ghazaleh  
Directrice Régionale de Programme  
Bureau Régional des Etats Arabes  
Amman, Jordanie

Office de Secours et de Travaux des Nations Unies pour les Réfugiés de la Palestine dans le Proche Orient (UNRWA)

Mme. Afaf Younis  
Chef du Programme d'Education sur le Terrain  
Beyrouth, Liban

Mme Leila Kaissi  
Vice Chef du Programme de Secours et de Services Sociaux sur le Terrain  
Beyrouth, Liban

Programme Alimentaire Mondial (PAM)

Mme. Rikki Malik-Lali  
Haute Conseillère de Programme pour les pays de la région MENA  
Le Caire, Egypte

D. ORGANISATIONS DES NATIONS UNIES ET AGENCES SPECIALISÉES

Organisation des Nations Unies pour la Nourriture et l'Agriculture

Mme. Fatiha Bou-Salah  
Chargée du Développement Régional de la Femme  
Le Caire, Egypte

Mme. Solange Matta Saade  
Assistante du Représentant (Programme)  
Beyrouth, Liban

Organisation des Nations Unies pour l'Education, les Sciences et la Culture UNESCO

Mme. Nour Dajani  
Représentante du Bureau Régional pour l'Education au Pays Arabes  
Beyrouth, Liban

Organisation Mondiale de la Santé (OMS)

Mme. Ghada Mohammad Hafez  
Conseillère Spéciale auprès du Directeur Régional de l'OMS pour les questions du Genre  
Le Caire, Egypte

Mme. Joanna Jessie Vogel  
Officier Technique pour la Santé et le Développement des Femmes  
Le Caire, Egypte

Banque Mondiale

Mme. Randa Akeel  
Consultante  
Bureau du Chef Economiste  
Région du Moyen-Orient et du Nord de l'Afrique  
États Unis

E. ORGANISATIONS INTERGOUVERNEMENTALES ET ORGANISMES SPECIALISES

L'Agence Intergouvernementale Internationale de la Francophonie

Mme. Fadia Nassif  
Directrice des Projets  
Paris, France

Ligue des Etats Arabes

Mme. Abla Ibrahim  
Ministre Plénipotentiaire  
Directrice du Département de la Famille, de l'Enfance et de la Femme  
Le Caire, Egypte

Mme. Hanaa Sorour  
Chef de la Section de la Femme  
Département de la Famille, de l'Enfance et de la Femme  
Le Caire, Egypte

Mme. Alyaa Ghanam  
Deuxième Secrétaire  
Département de la Famille, de l'Enfance et de la Femme  
Le Caire, Egypte

Conseil des Ministres du Travail et des Affaires Sociales dans les pays du CCG

M. Othman Bin Abdulla al-Tweijri  
Directeur Général du Bureau Exécutif  
Manama, Bahreïn

Conseil des Ministres du Travail et des Affaires Sociales dans les pays du CCG (suite)

M. Mahmood Ali Hafoze  
Chef du Département des Affaires Sociales  
Manama, Bahreïn

Organisation des Femmes Arabes

Mme. Wadouda Badran  
Directrice Générale  
Le Caire, Egypte

Organisation Arabe du Travail

M. Mahmood Ibrahim  
Directeur  
Damas, Syrie

Organisation Arabe pour le Développement de l'Agriculture

Mme. Naeema al-Rikbani  
Experte en Développement de la Femme Rurale  
Khartoum, Soudan

L'Union Arabe pour la Jeunesse et l'Environnement

M. Mamdouh Rashwan  
Secrétaire Général  
Le Caire, Egypte

Le Centre Arabe pour les Etudes des Zones Arides et des Terres Sèches

Mme. Ibtissam Khalil Hamad  
Représentante de l'Organisation Syrienne pour le Développement Durable et la Protection de l'Environnement  
Damas, Syrie

Bureau Arabe d'Education pour les Etats du Golfe

M. Saeed Bin Muhammad al-Mulase  
Directeur Général  
Riyad, Arabie Saoudite

Organisation pour la Coopération Economique et le Développement

Mme. Berglind Asgeirsdottir  
Assistante du Secrétaire-Général  
Paris, France

F. ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

1. *Internationales*

Union InterParlementaire (UIP)

Mme. Salwa Damen al-Masri  
Première Vice Présidente de l'UIP Commission de Coordination des Femmes Parlementaires  
Amman, Jordanie

Organisation Internationale des Droits de l'Homme

M. Nicolas Mattar  
Ambassadeur de la Paix  
Beyrouth, Liban

M. Ali Akil Khalil  
Représentant de l'Organisation  
Beyrouth, Liban

Fondation Heinrich Boll (Allemagne) Bureau du Moyen-Orient

Mme. Kirsten Mass  
Directrice  
Beyrouth, Liban

Mme. Layla al-Zubeidi  
Chargée du Programme  
Beyrouth, Liban

UNESCO Centre International pour l'Education humaine

Mme. Elham Kallab Bissat  
Assistante du Directeur  
Beyrouth, Liban

Fédération de la Femme pour la Paix Mondiale

Mme. Mirjana Abou Rahal  
Présidente  
Bikfaya, Liban

Mme. Suzanne Tabchori  
Membre  
Bikfaya, Liban

Enseignement du Partenariat des Femmes pour  
les Droits, le Développement et la Paix (EPF)

Mme. Mahnaz Afkhami  
Présidente  
Etats-Unis

Mouvement du 31 Décembre pour les Femmes

Mme. Nana Konadu Rawlings  
Présidente et ex Première Dame du Ghana

M. Victor Smith  
Directeur des Affaires Publiques  
Ghana

“People to People International”

Mme. Mary Jean Eisenhower  
Présidente et Directrice  
Etats-Unis

Centre International Woodrow Wilson pour les  
Chercheurs

Mme. Anita Sharma  
Directrice, Projet de Prévention des Conflits  
Etats-Unis

Mme. Haleh Esfandiari  
Directrice, Programme du Moyen -Orient  
Etats-Unis

*2. Régionales*

Organisation de la Famille Arabe

M. Jamal Bin Obeid al-Bah  
Président du Conseil d'Administration  
Sharjah, Emirats Arabes Unis

Mme. Sawsan Othman  
Vice Présidente  
Le Caire, Egypte

Mme. Huda Bin Yusuf  
Secrétaire Générale  
Tunisie

Réseau Arabe d'Education des Adultes

Mme. Ghada al-Jabi  
Présidente du Conseil Exécutif  
Ex Ministre des Affaires Sociales et du Travail  
Vice Présidente du Conseil International pour  
l'Education des Adultes  
Damas, Syrie

Union InterParlementaire Arabe

M. Nouredin Boushouk  
Secrétaire-Général  
Damas, Syrie

Union des Ecrivains Arabes

Mme. Aneesa Abboud  
Membre du Conseil  
Damas, Syrie

Mme. Mary Rishou  
Damas, Syrie

Réseau Arabe des ONG

Mme. Amani Kandil  
Directrice Exécutive  
Le Caire, Egypte

Programme des Nations Unies pour les  
Organisations de Développement du  
Golfe Arabe (AGFUND)

M. Nasser Bakr al-Kahtani  
Directeur Exécutif  
Riyad, Arabie Saoudite

La Commission Arabe pour les Droits de  
l'Homme

Mme. Violette Daguerre  
Présidente  
Paris, France

### 3. Nationales

#### Union des Femmes Jordaniennes

Mme. Nadia Kawasmeh  
Membre du Comité Exécutif  
Amman, Jordanie

#### Fédération Générale des Femmes Jordaniennes

Mme. Anas Mousa al-Saket  
Présidente  
Amman, Jordanie

Mme. Nadia Kamel al-Dajani  
Secrétaire de la Fédération  
Amman, Jordanie

#### Organisation des Femmes pour Lutter contre l'Analphabétisme

Mme. Asmaa Madanat  
Directrice Exécutive  
Amman, Jordanie

#### Organisation des Femmes Arabes/Jordanie

Mme. Emily Nafa'a  
Présidente du Comité Consultatif  
Amman, Jordanie

#### Secours Humanitaire

Mme. Dalal Otoum  
Présidente  
Amman, Jordanie

#### Association des Juristes

Mme. Khairiya Husein al-Wahidi  
Membre de la Commission de la Femme  
Sharjah, Emirats Arabes Unis

M. Badr Shuaib bin-Taher  
Membre de l'Association  
Sharjah, Emirats Arabes Unis

#### Association des Femmes Contemporaine

Mme. Faezah Ebrahim al-Zayani  
Présidente  
Manama, Bahreïn

Mme. Amal Ebrahim al-Zayani  
Ministre Chargé de la Société Civile et  
des Etudes Politiques  
Présidente du Comité de Renforcement  
du Pouvoir d'Action des Femmes  
Chercheuse en Relations Internationales  
Manama, Bahreïn

#### Association des Jeunes Filles de Bahreïn

Mme. Layla al-Bassam  
Membre  
Manama, Bahreïn

#### Union Générale des Femmes Syriennes

Mme. Souad Bakkour  
Présidente et Membre du Parlement  
Damas, Syrie

#### Association de l'Initiative Sociale

Mme. Sawsan Raslan  
Présidente  
Damas, Syrie

#### Fonds pour le Développement Rural Intégré de la Syrie

Mme. Nawar al-Sharaa  
Responsable des Relations Etrangères  
Damas, Syrie

#### Association Bisan pour le Développement Social

Mme. Intissar Mohammed Merei  
Présidente  
Damas, Syrie

#### L'Union des Comités Palestinien pour le Secours Médical

Mme. Fathia Khachan  
Membre du Conseil d'Administration  
Ramallah, Palestine

#### Union Générale des Femmes Palestiniennes

Mme. Mona al-Khalili  
Directeur, Secrétariat Général  
Ramallah, Palestine

Mme. Nada Tweir  
Membre du Comité Administratif  
Toukarm, Palestine

Mme. Widad Aabed  
Directeur Général, Secrétariat Général  
Ramallah, Palestine

Mme. Khawla al-Azrak  
Présidente  
Bethléem, Palestine

Union Générale des Femmes Palestiniennes  
(suite)

Mme. Rima Izzat Nazzal  
Membre du Conseil National  
Naplouse, Palestine

Mme. Dina Khodr  
Saida, Liban

Mme. Amna Sleiman  
Saida, Liban

Ms. Suheila Khatib  
Membre du Comité Préparatoire  
Saida, Liban

Centre Culturel Al Manhal pour la Femme et l'Enfant

Mme. Huda Abdelhadi  
Présidente  
Naplouse, Palestine

Association Hawa pour la Culture et les Arts

Mme. Ghada Abdul Hadi  
Présidente  
Naplouse, Palestine

Centre de Consultation de la Famille

Mme. Haya Ali al-Ghanem  
Responsable des consultations par Téléphone  
Doha, Qatar

Organisation Démocratique des Femmes Palestiniennes

Mme. Khalidat Khalil Hussein  
Présidente  
Tripoli, Liban

Mme. Mona Ibrahim al-Waked  
Membre  
Tripoli, Liban

Mme. Saada Mousa  
Membre du Comité Administratif  
Beyrouth, Liban

Mme. Majeda Abdulla bou-Hachem  
Membre du Comité Administratif  
Beyrouth, Liban

Centre de Développement Social

Mme. Amal Abdulatif al-Manaee  
Directrice Générale  
Doha, Qatar

Mme. Wadha Saeed al-Rumaihi  
Directrice de la Section des Services et des Etudes Sociales  
Doha, Qatar

Croissant Rouge de Qatar

M. Mohamed Ghanim al-Maadheed  
Secrétaire Général  
Doha, Qatar

Institut de Formation et de Développement de la Femme

Mme. Kawthar al-Jouan  
Directrice  
Kuwait

Association Caritative des Femmes Kuweitiennes pour les Services Sociaux

Mme. Najat Abdulaziz al-Hashash  
Kuwait

L'Association Charitable Islamique

Mme. Nouriya Ali al-Dakheel  
Secrétaire de l'association  
Kuwait

Association Féminine Bayader al-Salam

Mme. Huda Abdel-Mohsen al-Kanaei  
Membre du Conseil  
Kuwait

Etablissement Tala

Mme. Najla Bashour  
Directrice  
Beyrouth, Liban

“Young Women’s Christian Association” (YWCA)

Mme. Mona Khawli  
Directrice Exécutive  
Beyrouth, Liban

Mme. Nadia Khalifeh  
Assistante Directrice  
Beyrouth, Liban

“Young Women’s Christian Association”  
(YWCA) (suite)

Mme. Nadera Najm  
Membre  
Beyrouth, Liban

Union Nationale des Femmes Libanaises

Mme. Amal Fawaz  
Présidente  
Beyrouth, Liban

Association du Foyer des Femmes du Sud-Liban

Mme. Souad Bahsoun Salloum  
Présidente  
Beyrouth, Liban

Mme. Inaam Yusuf Ibrahim  
Activiste  
Beyrouth, Liban

Association du Secours Social

Mme Samira al-Katma  
Présidente  
Beyrouth, Liban

Association de Soutien au Déshérité

Mme. Samira Badr  
Membre du Conseil  
Beyrouth, Liban

Association Libanaise de Gestion

Mme. Siham Jubayli  
Membre du Comité  
Beyrouth, Liban

Association Libanaise des Femmes Universitaires

Mme. Angele Khawand Zeeini  
Ex Présidente  
Beyrouth, Liban

Mme. Sonia Ibrahim Atiyah  
Membre et Avocate  
Beyrouth, Liban

Mme. Rosette Attara-Bacha  
Responsable du Comité d’Information Beyrouth,  
Liban

Association Libanaise pour les Droits de  
l’Homme

Mme. Norma Melhem  
Beyrouth, Liban

Mme. Maha Nammour  
Liban

M. Ibrahim Ghosn  
Beyrouth, Liban

Association Caritative pour la Mère et l’Enfant

Mme. Huda Sakakini Barbir  
Beyrouth, Liban

Association des Femmes Libanaises pour le  
Développement Economique

Mme. Marwa Halawi  
Membre du Conseil  
Beyrouth, Liban

Association Libanaise pour le Planning Familial

M. Toufic Osseiran  
Président  
Beyrouth, Liban

Mme. Batoul Yahfoufi  
Membre du Conseil d’Administration  
Beyrouth, Liban

Association Libanaise pour la Solidarité Sociale

Mme. Afaf Hakim  
Présidente  
Beyrouth, Liban

Association Libanaise du Lien Culturel

Mme. Mona Hijazi  
Membre du Conseil d’Administration  
Beyrouth, Liban

Association Sociale Al Najat

Mme. Amal Itani  
Beyrouth, Liban

Association des Jeunes Femmes Musulmanes

Mme. Najat Shehab  
Vice Présidente  
Beyrouth, Liban

Association des Jeunes Femmes Musulmanes  
(suite)

Mme. Najah al-Shaar  
Trésorière  
Beyrouth, Liban

Conseil Libanais pour Résister à la Violence  
Contre les Femmes

Mme. Brigitte Chelpian  
Fondatrice et Avocate  
Beyrouth, Liban

Organisation Nationale pour l'Enfant Libanais

Mme. Nour Salman  
Présidente  
Beyrouth, Liban

Mme. Khanoum Khaddaj  
Secrétariat Général  
Beyrouth, Liban

Ligue des Droits de la Femme Libanaise

Mme. Naheda Nsouli Labban  
Membre du Conseil  
Beyrouth, Liban

Comité National Non-Gouvernemental pour le  
Suivi des Causes de la Femme (post Beijing)

Mme. Aman Kabbara Shaarani  
Présidente  
Beyrouth, Liban

Mme. Fahmia Sharaf Eddin  
Beyrouth, Liban

Mme. Wadad Chakhtoura  
Présidente du Rassemblement Démocratique des  
Femmes Libanaises  
Beyrouth, Liban

Mme. Lila el-Maamoun  
Membre du Séminaire sur les Etudes relatives au  
Développement  
Beyrouth, Liban

Mme. Mona Nuwayhid  
Beyrouth, Liban

Mme. Carmen Bustani  
Beyrouth, Liban

Mme. Siham Fanous  
Beyrouth, Liban

Ms. Thoraya Hashem  
Coordinatrice de Presse  
Beyrouth, Liban

Mme. Hind al-Masri  
Beyrouth, Liban

Comité Islamique International pour la Femme et  
l'Enfant

Mme. Rana Saadah  
Déléguée  
Beyrouth, Liban

Comité des Droits de la Femme Libanaise

Ms. Hanan Karkouti  
Beyrouth, Liban

Bureau Khawand pour L'Aménagement Paysager

Mme. Nadia Khawand  
Architecte  
Beyrouth, Liban

Rencontre Nationale pour l'Eradication de la  
Discrimination contre la Femme

Mme. Lamia Osseiran  
Membre du Comité pour le Développement  
Humain et les Droits de l'Homme  
Conseil Economique Libanais  
Beyrouth, Liban

Mme. Mary Rayess  
Chargée de la Presse  
Beyrouth, Liban

Conseil Culturel pour le Sud-Liban

Mme. Samira al-Bayati  
Liban

Fondation des Droits Humain et Humanitaires  
(Liban)

Mme. Lina Osseiran Beydoun  
Membre Fondateur  
Beyrouth, Liban

Fondation Harriri

Mme. Rubina abu-Zeinab  
Directrice, Programme de Développement  
Humain  
Beyrouth, Liban

Fondation Harriri (suite)

Mme. Yasmine Ghazi el-Chamaaa  
Coordinatrice, Programme de Développement  
Humain  
Beyrouth, Liban

Mr. Ahmad el-Ghoz  
Consultant  
Beyrouth, Liban

Fondation Imam Al-Sadr

Mme. Rabab el-Sader  
Présidente  
Beyrouth, Liban

M. Mohammad Abdel-Amir Bassam  
Responsable du Bureau des Etudes et Recherches  
Tyr, Liban

Conseil des Femmes Libanaises

Mme. Faica Turkih  
Présidente  
Tripoli, Liban

Rencontre de la Femme Arabe

Mme. Carmen Antoine Zughuib  
Présidente  
Liban

Mme. Therese Yusuf Naeem  
Coordinatrice Générale  
Beyrouth, Liban

Union Universitaire pour l'Environnement

Mme. Hanan Sleiman  
Présidente  
Beyrouth, Liban

Association Amel

M. Kamel Mhanna  
Président  
Beyrouth, Liban

M. Jamal Ghibril  
Chef des Relations Externes  
Beyrouth, Liban

Mme. Wafa Thaili  
Secrétaire  
Beyrouth, Liban

Centre Culturel Islamique

Mme. Futnat Missaike Berr  
Représentante du Conseil des Femmes  
Beyrouth, Liban

Musée Sursok - Municipalité de Beyrouth

Mme. Hind Kabbara Sinno  
Beyrouth, Liban

Association des Femmes Libanaises

Mme. Lubna Kalot  
Présidente  
Beyrouth, Liban

Association des Femmes de Amatur

Mme. Marcelle Abdelsamad  
Présidente  
Beyrouth, Liban

Congrégation de la Famille Libanaise

Mme. Maha Fat-ha  
Présidente  
Beyrouth, Liban

Mme. Taghareed Baydoun  
Beyrouth, Liban

Mme. Sana Katorji  
Membre  
Beyrouth, Liban

Mme. Najwa Numaani  
Membre  
Beyrouth, Liban

Mme. Rand Sakr  
Beyrouth, Liban

Mme. Abla Bsar Jumaa  
Beyrouth, Liban

Forum pour les Droits de l'Enfant

Mme. Alice Kayrouz Sleiman  
Avocate/Présidente  
Beyrouth, Liban

Rassemblement Démocratique des Femmes Libanaises

Mme. Hind Atwi  
Secrétaire du Rassemblement  
Beyrouth, Liban

Rassemblement Démocratique des Femmes Libanaises (suite)

Mme. Jumana Merhi  
Trésorière  
Beyrouth, Liban

Mme. Caroline Sukkar  
Chargée des Affaires Culturelles et de la Presse  
Beyrouth, Liban

Rassemblement Féminin Al Nahda/Liban

Mme. Nidal Ashkar Naeem  
Présidente  
Beyrouth, Liban

Croissant Rouge Egyptien

M. Mamdouh Kamal Gabr  
Secrétaire Général  
Ex Ministre de la Santé  
Le Caire, Egypte

Association pour le Développement et le Renforcement du Pouvoir d'Action des Femmes

Mme. Iman Bibars  
Experte en Développement et Questions du Genre  
Le Caire, Egypte

Alliance des Femmes Arabes

Mme. Huda Badran  
Présidente  
Le Caire, Egypte

Association du Rassemblement pour le Développement de la Femme

Mme. Mervat Aboutig  
Avocate/Membre du Conseil, chargée du Comité de Formation  
Le Caire, Egypte

Association des Anciens Fonctionnaires Civils Internationaux

Mme. Seheir Kansouh Habib  
Présidente  
Le Caire, Egypte

Fondation CEWLA

Mme. Azza Sleiman  
Directeur Général  
Le Caire, Egypte

Fondation Sawiris pour le Développement Social

Mme. Yousria Louza Sawiris  
Secrétaire Général  
Le Caire, Egypte

Association pour la Promotion de l'Enseignement

Mme. Mona Makram-Ebeid  
Présidente  
Membre du Parlement  
Le Caire, Egypte

Bureau Al Jamal pour le Conseil Légal

Mme. Maysa al-Jamal  
Directrice Exécutive  
Le Caire, Egypte

L'Association Saoudienne pour le Syndrome Down

Mme. Suzanne Salman al-Ghanim  
Directrice Exécutive  
Riyad, Arabie Saoudite

Union des Femmes du Yémen

Mme. Ramziya Abbas al-Aryani  
Présidente  
Sanaa, Yémen

Mme. Lutfiya Hamza  
Vice Présidente  
Sanaa, Yémen

Mme. Wafa Ahmed Ali  
Directrice du Département des Projets et de la Formation  
Bureau Exécutive  
Sanaa, Yémen

Mme. Salma al-Musabi  
Directrice du Département Social et de la Santé  
Sanaa, Yémen

Mme. Seeh Bakhét Saad  
Directrice de la Branche Al Muhra  
Yémen

Mme. Subhia Rajeh  
Directrice de la Branche Al Hadida  
Yémen

Mme. Faiza Malek al-Azzani  
Directrice de Branche Buthmar  
Yémen

Forum Arabes des Soeurs pour les Droits Humains

Mme. Amal Basha  
Présidente  
Sanaa, Yémen

G. CENTRES DE RECHERCHES, UNIVERSITES ET INSTITUTS

Centre Culturel Rawak Ousha Bin Hussein

Mme. Moza Obeid Ghobash  
Professeur de Sciences Sociales  
Directrice du Centre  
Dubai, Emirats Arabes Unis

Université de Bahrein

Mme. Munira Fakhro  
Professeur  
Manama, Bahrein

Centre Palestinien de Recherche et d'Analyse

M. Hisham Sharabi  
Directeur  
Beyrouth, Liban

Université de Qatar

Mme. Kaltham Ali Ghanem al-Ghanem  
Chef du Département de Sciences Sociales  
Doha, Qatar

Université Arabe Libre

Mme. Fairouz Farah Sarkis  
Directrice  
Beyrouth, Liban

Association Libanaise des Chercheuses

Mme. Noha Bayoumi  
Membre de l'Association  
Beyrouth, Liban

Mme. Nahawand el-Kadri  
Professeur, Université Libanaise  
Beyrouth, Liban

Mme. Fadia Hoteit  
Professeur, Université Libanaise  
Beyrouth, Liban

Mme. Mary Rose Zalzal  
Avocate  
Broummana, Liban

Mme. May Abdulla Sinno  
Membre de l'Association  
Beyrouth, Liban

Mme. Jean Makdisi  
Experte  
Beyrouth, Liban

Mme. Azza Baydoun  
Professeur, Université Libanaise  
Beyrouth, Liban

Mme. Najla Hmadeh  
Professeur à l'Université Américaine de Beyrouth  
Beyrouth, Liban

Mme. Nada Mghaizel  
Professeur à l'Université Saint Joseph  
Beyrouth, Liban

Université Libanaise

Mme. Khairiehe Kadouh  
Professeur à la Faculté d'Education  
Beyrouth, Liban

Institut des Etudes Féminines dans le Monde Arabe

Mme. Mona Khalaf  
Directrice  
Beyrouth, Liban

Centre de Recherche et de Formation pour le Développement

Mme. Lina Abou-Habib  
Directrice  
Beyrouth, Liban

Université du Roi Saoud

Mme. Monera al-Nahedh  
Professeur Assistant  
Riyad, Arabie Saoudite

Université du Roi Saoud (suite)

Mme. Hind Khalifa  
Professeur Assistant  
Riyad, Arabie Saoudite

Mme. Souad al-Mana  
Professeur Assistant  
Riyad, Arabie Saoudite

Etudes Féminines et Développement

Mme. Husnia al-Kadri  
Directrice  
Université de Sanaa  
Sanaa, Yémen

Mme. Ishraq Ahmad al-Aryani  
Chef, Section de la Recherche  
Université de Sanaa  
Sanaa, Yémen

Centre de Recherches et de Formation pour les Femmes

Mme. Rakhsana Ismail  
Directrice  
Université de Aden  
Aden, Yémen

Centre de l'Université Layola Marimount Pour les Etudes Féminines

Mme. Nancy Jabbra  
Professeur et Présidente  
Etudes Féminines  
Etats-Unis

H. EXPERTS ET CONSULTANTS

M. Ahmad Abdel Rahman Hammouda  
Haut Consultant sur la Population/Conseiller  
Amman, Jordanie

Mme. Zuka' al-Jabi  
Ex Directrice, Bureau du Ministre de la Culture et  
des Affaires Sociales  
Observateur  
Damas, Syrie

Mme. Daad Mousa  
Avocate  
Damas, Syrie

Mme. Sabeeha Jalab  
Président, Juge de la Cour Civile d'Appel  
Conseillère du Directeur du Jury  
Ministère de la Justice  
Edleb, Syrie

Mme. Fadwa al-Barghouti  
Avocate  
Ramallah, Palestine

Mme. Moza al-Malki  
Professeur Assistant  
Université de Qatar  
Doha, Qatar

M. Imad Duaij  
Professeur Universitaire  
Kuwait

Mme. Somaya Abdul Rahman al-Wilayati  
Traductrice  
Kuwait

Mme. Rima Habib  
Professeur Assistant  
Université Américaine de Beyrouth  
Beyrouth, Liban

Mme. Violette Majid Saad  
Professeur Universitaire  
Beyrouth, Liban

Mme. Shahida al-Baz  
Experte, Economie Politique  
Le Caire, Egypte

Mme. Fatima Salem al-Khreiji  
Consultante en Développement Educationnel  
Secteurs Privés  
Riyad, Arabie Saoudite

Mme. Aisha Almanaa  
Femme d'Affaires  
Chambre de Commerce et d'Industrie de la  
Région Est  
Al-Khobar, Arabie Saoudite

Mme. Amal Mahmoud Fayed  
Experte, Développement de la Femme  
Le Caire, Egypte

Mme. Hatoon Ajwad al-Fassi  
Professeur Assistant/Ecrivain à Al Iktisadiya  
Riyad, Arabie Saoudite

Mme. Madeha Mohammad al-Ajrourh  
Psychothérapeute  
Riyad, Arabie Saoudite

Mme. Rasha Amir el-Hoshan  
Riyad, Arabie Saoudite

Mme. Rida Afranji Ghazzawi  
Directrice  
Groupe G-Design  
Jeddah, Arabie Saoudite

Mme. Farida Allaghi  
Experte en Développement Humain et Société  
Civile  
Libye

Mme. Farida al-Banani  
Professeur de Droit  
Université Mohammed V  
Maroc

Mme. Karima el-Korri  
Consultante PNUD  
Casablanca, Maroc

Mme. Afaf Mahfouz  
Conseiller Régional  
Association Internationale Psychoanalytique  
Union des Avocats Arabes  
Etats-Unis

M. Neshat Nateq  
Conférencier Universitaire  
Bahreïn

Mme. Kelly Boucher-Dakroub  
Directrice Régionale pour le Moyen Orient  
Tetra Pak - Bureau de la nourriture pour le  
Développement  
Hazmieh, Liban

Mme. Shideh Shayani  
Ecoles Al Azizya  
Damam, Arabie Saoudite

Mme. Syryll Wittington  
Experte  
Australie

## I. ECRIVAINES, JOURNALISTES ET ARTISTES

### Ecrivaines et Journalistes

Mme. Colette el-Khoury  
Ecrivaine - Ex Députée du Conseil du Peuple  
Damas, Syrie

Mme. Mai al-Sayegh  
Poète  
Amman, Jordanie

Mme. Bushra Kanafani  
Directrice de la Presse Etrangère  
Ministère des Affaires Etrangères  
Damas, Syrie

Mme. Maha Nassif  
Writer - Arab et Foreign Agencies Section/Sana  
Damas, Syrie

Ms. Souad Zaher  
Director of Society, Education and Science  
Division  
Al Thawra Newspaper  
Damas, Syrie

Ms. Salma Kamel  
Editor, Chief Investigation Division  
Ministry of Information  
Damas, Syrie

Ms. Raghda Mardini  
Editor, Chief of Teshreen Newspaper  
Damas, Syrie

Ms. Salwa Sabri  
Reporter  
Ministry of Information  
Damas, Syrie

Mme. Badia Mohammed al-Kizawi  
Productrice de Télévision  
Ministère de l'Information  
Damas, Syrie

Mme. Fairouz Nasr  
Reporter - Télévision Syrienne  
Comité de Diffusion et de Télévision  
Damas, Syrie

Ecrivaines et Journalistes (suite)

Mme. Mariam Mahrat  
Union des Journalistes  
Chef de Section  
Damas, Syrie

Mme. Waha el-Raheb  
Productrice de Cinéma et de Télévision  
Damas, Syrie

Mme. Bassema Bint Mohammad al-Mouwali  
Speakerine Radio  
Ministère de l'Information  
Muscat, Oman

Mme. Bassema Bint Mohammad Rashed  
Speakerine Radio  
Muscat, Oman

Mme. Bushra Khalfan al-Wohaibi  
Ecrivaine  
Muscat, Oman

Mme. Hissa Yousef al-Awadi  
Programme des Enfants  
Qatar Broadcast  
Doha, Qatar

Mme. Estobruk Ahmed  
Ecrivaine  
Kuweit

Mme. Hanadi Ibraheem al-Ibraheem  
Productrice de Programmes Télévisés  
Ministère de l'Information  
Kuweit

M. Mohammad al-Asmi  
Journaliste, quotidien Annahar  
Beyrouth, Liban

Mme. Sahar Taha  
Journaliste  
Quotidien Future  
Beyrouth, Liban

Mme. Sahar Nabih Haidar  
Membre de l'Equipe de Production  
Télévision Heya  
Hazmieh, Liban

Mme. Jacqueline Rihana  
Attaché de Presse  
Comité National Non Gouvernemental pour le  
Suivi des Causes de la Femme  
Beyrouth, Liban

Mme. Neam Ahmad el-Baz  
Ecrivaine, Journaliste, Akhbar El Yawm  
Le Caire, Egypte

Mme. Gillane Jabr  
Journaliste  
Directrice de la Presse à la Présidence  
Quotidien Nahdat Misr et Kol El Nas Magazine  
Le Caire, Egypte

Mme. Ekbal Baraka  
Editrice en Chef  
Le Caire, Egypte

Mme. Fathiya al-Assal  
Ecrivain  
Présidente de l'Association des Ecrivains  
Le Caire, Egypte

Mme. Tahani Ibrahim el-Kaie  
Journaliste, Quotidien Al Ahram  
Le Caire, Egypte

Mme. Nadia Shaikh  
Directrice Régionale  
Intellect Media  
Jeddah, Arabie Saoudite

Mme. Buthaina Jaffar al-Nasser  
ART News Channel  
Riyad, Arabie Saoudite

Mme. Omeima Kamel  
Journaliste  
Le Caire, Egypte

Mme. Badreia Abdullah al-Beshir  
Ecrivaine, Journaliste et Chercheuse Sociale  
Riyad, Arabie Saoudite

Mme. Samira Abudlla al-Fheidi  
Secrétaire de Rédaction Al Yamaniyya  
Sanaa, Yémen

Mme. Rafea al-Ashwal  
Rédactrice en Chef Al Yamaniyya  
Sanaa, Yémen

Mme. Faeza Ali Ismail  
Journaliste, quotidien Al Qarn  
Djibouti

Artistes

Mme. Eman Fahd Ahmed  
Artiste  
Fondation Culturelle  
Abou Dhabi, Emirats Arabes Unis

Artistes (suite)

Mme. Hanan al-Kahlifa  
Artiste  
Association des Artistes de Bahreïn  
Manama, Bahreïn

Mme. Sawsan Jalal  
Artiste  
Damas, Syrie

Mme. Lujaina al-Aseel  
Artiste  
Damas, Syrie

Mme. Haifa al-Kadi  
Artiste  
Bagdad, Irak

Mme. Souad al-Salem  
Artiste  
Conseil National pour la Culture, l'Art et le  
Patrimoine  
Doha, Qatar

Mme. Asia al-Qahtani  
Artiste  
Doha, Qatar

Mme. Asia Abdel Salam al-Kahtani  
Artiste  
Doha, Qatar

Mme. Amal Abdulla al-Athem  
Artiste  
Doha, Qatar

Mme. Rasha al-Roumi  
Artiste  
Kuweit

Mme. Fawzia Abdel-Aziz al-Issa  
Artiste  
Association des Artistes de Kuweit  
Kuweit

Mme. May al-Saad  
Artiste  
Kuweit

Mme. Rose al-Husseini  
Artiste  
Kuweit

Mme. Souad al-Radhi  
Artiste  
Beyrouth, Liban

Annex II

**LISTES DES DOCUMENTS\***

---

Symbol	Title
E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/1	Provisional agenda
E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/1/Add.1	Annotated provisional agenda
E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/2	Proposed organization of work
E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/3	Arab regional ten-year review and appraisal of implementation of the Beijing Platform for Action
E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/4	Report of the Executive Secretary on the activities of the Centre for Women since the first session of the Committee on Women
E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/5	Proposed strategic framework for the Centre for Women for the biennium 2006-2007
E/ESCWA/SD/2004/Booklet.1	Arab women in the development process: a gender-based statistical analysis (in Arabic)
E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/CRP	Country profiles on the situation of women in the Arab countries
E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/CP	Responses of Arab countries to the questionnaire directed to governments on implementation of the Beijing Platform for Action
E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/6	Report of the Arab Regional Conference Ten Years After Beijing: Call for Peace, 8-10 July 2004

---

\* The working documents were distributed in Arabic, English and French. Translations into French were generously funded by the Intergovernmental Agency of the Francophonie.

Remerciements pour l'Agence Intergouvernementale de la Francophonie qui a fourni la traduction des documents de la Conférence en langue Française.

E/ESCWA/SD/1994/9	Arab plan of action for the advancement of women to the year 2005
	Unified Arab programme of action and follow-up mechanism for the Fourth World Conference on Women, 28-29 September 1996 (in Arabic)
DPI/1766/Rev.1	Beijing Declaration and Platform for Action with the Beijing + 5 political declaration and outcome document
E/ESCWA/WOM/2003/IG.1/9	Report of the Committee on Women on its first session, Beirut, 4-5 December 2003
E/ESCWA/SDD/2003/WG.6/3	Report: Workshop on gender mainstreaming in the ESCWA region, Beirut, 6-7 December 2003
E/ESCWA/SDD/2003/WG.5/7	Report: The first session of the Consultative Committee on Non-Governmental Organizations, Beirut, 1-2 December 2003
Symbol	Title
	Information note (Arabic, English, French)
	Information for participants
	Leaflet on women and men in the Arab countries (Arabic, English)
	Leaflet on ESCWA and Arab women (Arabic, English, French)
	Leaflet on the Convention for the Elimination of All Forms of Discrimination Against Women and the Arab Countries (Arabic, English)
	Brochure on the exhibition of selected art works and paintings by women artists from Iraq, Jordan, Palestine, Lebanon and Syrian Arab Republic organized by ESCWA in collaboration with the Cultural Council of Southern Lebanon and the Iraqi Mothers' Association
	ESCWA resolution 240 (XXII) on the establishment of a committee on women
E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/INF.1	Resolution on the establishment of a consultative committee for non-governmental organizations
E/ESCWA/WOM/2004/IG.1/INF.2	The Arab Regional Conference Ten Years After Beijing: Call for Peace
E/ESCWA/SDD/2003/Brochure/2/Rev.1	
E/ESCWA/SDD/2003/Brochure/3/Rev.1	
E/ESCWA/SDD/2003/Brochure/5/Rev.1	
E/ESCWA/SDD/2003/Brochure/8	

